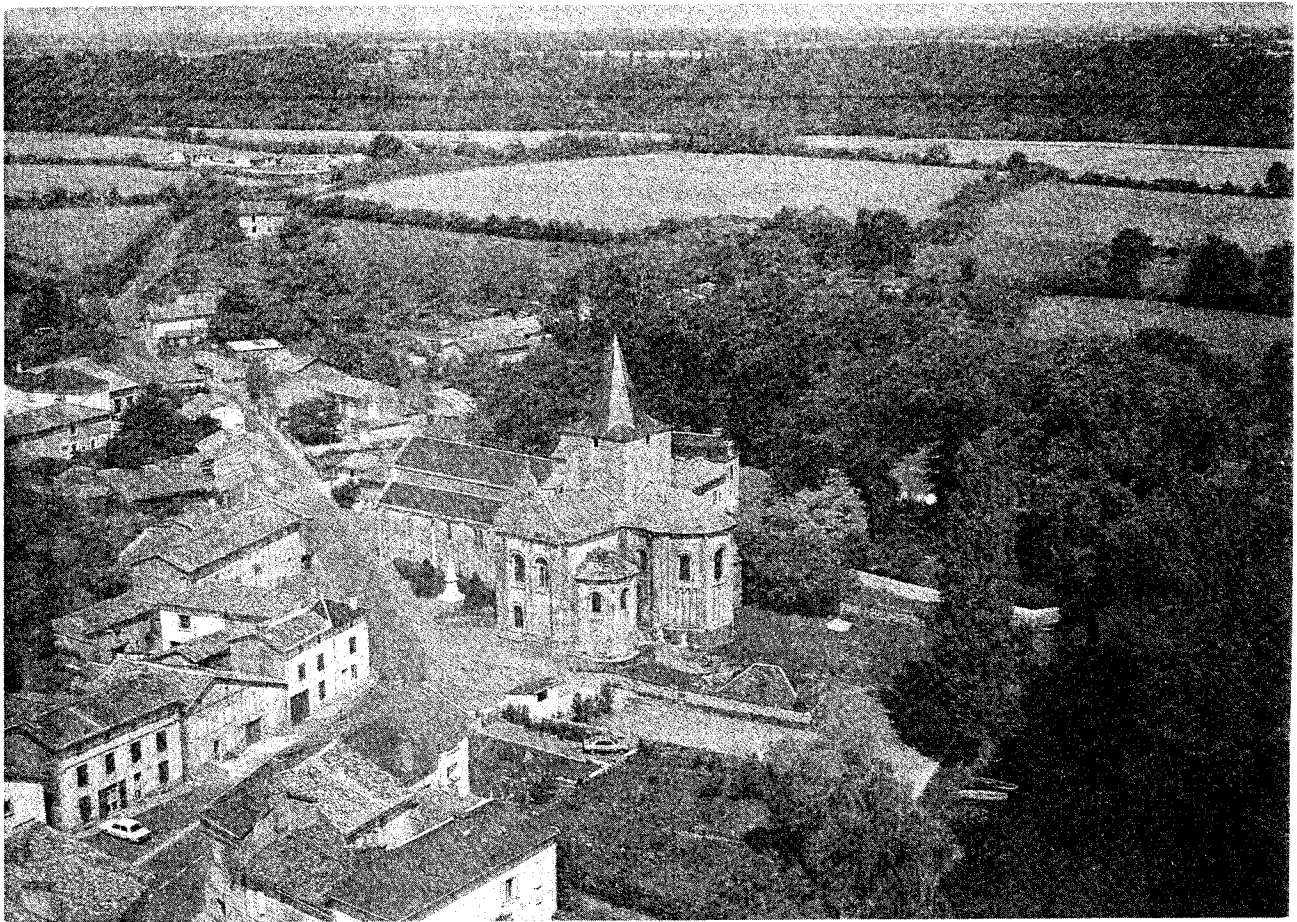

JAZENEUIL



BULLETIN MUNICIPAL

N° 9

FEVRIER 1992



...LE MOT DU MAIRE...

Une nouvelle fois, c'est avec un grand plaisir que je préface ce bulletin municipal qui sera distribué comme à l'accoutumée dans toutes les familles, et pour la première fois dans 22 nouveaux foyers Jazeneuillais.

Comme vous avez certainement pu le constater en traversant la commune, un effort important d'investissement a été réalisé en 1991.

- .Nouvelle tranche d'assainissement route de Coulombiers.
- .Dernière tranche de travaux de restauration des bâtiments communaux.
- .Les travaux indispensables à l'entretien de la voirie ont été effectués :

.Débernage de 21 kms d'accotements ; revêtement de la route de Villier, des chemins de la Gaucherie et de la Basse Vallée ; empierrement de chemins ruraux à la Basse vallée, Trébassy, Montgoulin, Quintardières.

.En matière d'équipement, l'informatique présente à la mairie depuis 5 ans a été remplacée par du matériel plus performant. L'Equipement ancien est mis à la disposition de l'école comme matériel pédagogique.

.Suite au constat de grand délabrement fait par l'architecte en chef des Monuments Historiques, la restauration complète de la toiture en Lauzes de l'abside de l'église a été entreprise, entraînant de grands sacrifices de la part de la Commune qui doit financer à hauteur de 25 % la dépense estimée à 1 Million de Francs.

En 1992, notre action sera essentiellement portée sur le projet d'acquisition de l'ancienne quincaillerie afin d'implanter un magasin multiservices de proximité au rez-de-chaussée et de réhabiliter l'étage en logements locatifs.

Concernant les réalisations et les projets étudiés collectivement dans le cadre du SIVOM, l'O.P.A.H. du canton de Lusignan est maintenant effective à partir du premier janvier. Pendant 3 années consécutives, un volume important de subventions va être injecté dans le canton pour vous permettre de rénover vos maisons, à vous d'en saisir l'opportunité !

Dans le courant du 1er semestre, le canton va se doter d'une signalisation directionnelle, suivie, nous l'espérons, dans le cadre d'un programme départemental de développement du tourisme, par la mise en place d'une signalisation touristique.

Enfin, au sein du comité du SIVOM, nos discussions reviennent inlassablement sur les problèmes d'élimination des déchets. Une déchèterie va être mise en place prochainement, route de Vivonne, où chaque habitant pourra y déposer les gravats, monstres, vieux papiers, verres, etc... Mais il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure d'aujourd'hui, nous n'avons pas encore résolu l'incidieux problème du remplacement de la décharge d'Exoudun où sont acheminés les déchets ménagers de la collecte actuelle.

Une chose est certaine, Exoudun devant fermé dans 18 mois environ, il va falloir faire vite. Aucune solution locale n'ayant pu être trouvée. Quelle que soit la façon dont se dénouera le problème, il faut s'attendre à ce que cela soit plus coûteux qu'actuellement. Il est nécessaire d'en prendre conscience dès maintenant.

Je vous souhaite l'année 1992 la meilleure possible.

**Le Maire,
R. VIERFOND**

LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

Maire : Rémy VIERFOND

Adjoint :

- Jacky GAULT, Responsable des Bâtiments
- Monique de CLERCQ, Responsable de l'Aide Sociale,
Relation avec l'école et les associations
- Jean MARECHAL, Responsable de la Voirie.

Les Conseillers Municipaux :

Rémy DURIVAUT, Rémy VUZE, Jean MORISSON, Roland FRU-
CHARD, Jean GAILLARD, Madeleine BALOGE, Guy BRAULT, Geneviève
GABORIT, Jean WAREIN, Martine DELAVAUT.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES - BUDGET :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., GABORIT G.,
VUZE R., WAREIN J.

BATIMENTS :

GAULT J., BRAULT G., GAILLARD J., WAREIN J., FRUCHARD J., SIRE B.

URBANISME - ENVIRONNEMENT - HYGIENE :

GAULT J., VIERFOND R., de CLERCQ M., BALOGE M., BRAULT G.,
GAILLARD J., MORISSON J., FRUCHARD Michèle, LORPHELIN Michel.

FLEURISSEMENT :

de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., DELAVAUT M., GABORIT G.,
GAULT G., BOBEAU Hubert, MORISSON Christiane, BEAUCHAMP Marthe + les
membres du CCAS.

VOIRIE - CHEMINS :

MARECHAL J.L., VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUT R., FRUCHARD
R., VUZE R.

ASSAINISSEMENT :

MARECHAL J.L., BRAULT G., DURIVAUT R., FRUCHARD R., VUZE R.,
WAREIN J.

AGRICULTURE :

VIERFOND R., BALOGE M., DURIVAUT R., FRUCHARD R., MARECHAL J.L., VUZE R., ROUSSEAU Daniel, VANDIER Hugues, le Président du Syndicat Local.

CCAS :

VIERFOND R., de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., MORISSON J., BILLEROT M., SIRE Yvonne, SIRE Suzanne.

EMPLOYES COMMUNAUX :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., BRAULT G., MORISSON J.

INFORMATION :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUT M., GABORIT G., MORISSON J., BILLEROT Thierry, FRUCHARD Michèle, SIRE Yvonne.

SOCIO CULTURELLE :

de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUT M., GAILLARD J., GABORIT G., MORISSON J., WAREIN J., Pdts Associations.

SIVOM :

Titulaires : VIERFOND R., GAULT J. - Suppléants : MARECHAL J.L., FRUCHARD R.

SIAEP :

VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUT R.

SYNDICAT AMENAGEMENT DE LA VONNE :

Titulaires : GAULT J., BRAULT G. - Suppléants : DE CLERCQ M., WAREIN J.

SIMER :

Titulaires : VIERFOND R., MARECHAL J.L. - Suppléants : FRUCHARD R., VUZE R.

RSIEDV :

BRAULT G., GAILLARD J.

SYNDICAT D'INITIATIVE :

de CLERCQ M., GAILLARD J.

VIENNE SERVICES :

VIERFOND R., GAULT J.

CNAS :

Elus : de CLERCQ M. (Tit.), GABORIT G. (Supl.),
Personnel : BILLEROT T. (Tit.), PAPET C. (Supl.)

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : Grande Rue - Tél. 49.53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'entretien de la Voirie : M. Claude PAPET

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles : Melle Christine TAVEAU

Cantine - Entretien des Bâtiments : Melle Béatrice PUAULT

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

**Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 Heures
et les Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures**

PERMANENCES :

Maire : Les Samedis de 10 H à 12 H et sur rendez-vous
Mme Monique de CLERCQ (Aide Sociale). Téléphoner au 49.43.35.80

ECOLE PUBLIQUE : Tél. 49.53.56.24. Directeur : Monsieur BRANGER

SERVICES

MEDECIN : Docteur Patrice DESVIGNE Tél. 49.53.54.34
Cité de la Vigne

INFIRMIERE : Melle Nathalie GOICHON 49.53.57.61
Le Bout du Pont

PRESSE : Nouvelle République
BILLEROT Thierry 49.53.50.07
ou 49.43.66.85
Centre Presse
DELPLANQUE Georges - Le Pinacle 49.53.53.10

CREDIT AGRICOLE :

POINTS VERTS : Café BRAULT dans le Bourg
Café AUBENEAU au Pinacle

BIBLIOTHEQUE : Les mardis de 16 H 15 à 17 H 15
TAXI : Dominique BOUTIN - La Gaucherie
86470 LA CHAPELLE MONTREUIL 49.57.81.12

ADMINISTRATION

P.T.T. : Grand'Rue - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
Le Samedi de 9 H à 12 H 49.53.57.87

RELIGION

Permanences au Presbytère les Jeudis de 14 H 30 à 16 H

Offices : Les Jeudis à 16 H et Dimanches à 11 H 15

SOCIETES LOCALES

HISTRA :

Présidente : Monique de CLERCQ - La Vau de Breuil 49.43.35.80

JAZENEUIL FOOTBALL CLUB :

Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI - La Mimaudière 49.43.39.12

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

Président : Thierry BILLEROT - La Mimaudière 49.43.66.85

DONNEURS DE SANG BENEVOLES :

Président : Patrice DESVIGNE - Lotissement du Moulin 49.53.54.34

«OL TAIT D'AUT FE» :

Présidente : Christiane LAURIN - Cité La Vigne 49.53.57.57

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE :

Président : Hubert BOBEAU 49.53.60.49

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD :

Président : Marcel VUZE - La Gaillarderie 49.53.50.36

CLUB DU 3ème AGE :

Président : Fernand DURIVALT - Les Chatres 49.53.54.79

MOTO CLUB JAZENEULLAIS :

Président : Jean-Yves GAULT - Route de Sanxay 49.53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE :

Président : Joseph TEIXEIRA - La Quinterie 49.53.50.73

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL :

Président : Jacques THOREAUX - Lotissement du Champ
de l'Allée - ROUILLE 49.43.94.07

**QUELQUES ADRESSES ET N° DE
TELEPHONES UTILES**

SERVICE CANTONAL :

- Gendarmerie de Lusignan 49.43.31.11
- Pompiers de Lusignan 18
- SIVOM de Lusignan (Ordures Ménagères, Animation Socio-Culturelle, Tourisme), Place du Bail - Centre André Léo 49.43.31.94
- Syndicat d'Initiative - Mairie de Lusignan 49.43.61.21
- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable - Mairie de Lusignan 49.43.30.92
- Syndicat de la Vonne - SIVOM - Place du Bail 49.43.31.94
- Perception de Lusignan - 8, rue Carnot 49.43.31.82
- Conciliateur (litiges entre particuliers) Mairie de Lusignan
M. AGUILARD - 2ème jeudi du mois de 14 H à 16 H 49.43.31.48

SERVICE SOCIAL - SANTE :

- Centre Communal d'Action Sociale de Jazeneuil (C.C.A.S.)
Mairie 49.53.50.07

- **Mutualité Sociale Agricole :**
37 , rue du Touffenet à Poitiers 49.44.55.66
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie :**
41, rue du Touffenet à Poitiers 49.44.55.66.
- **Caisse d'Allocations Familiales :**
41, rue du Touffenet à Poitiers 49.44.55.66
- **Centre du TOURNIQUET (Difficultés de l'Adolescence -
Toxicomanie) - 2, rue du Tourniquet - Poitiers 49.88.84.95**
- **Permanences de l'Assistante Sociale :** Centre Social,
Place du Bail - Lusignan 49.43.32.88
 - . Le Mardi de 10 H à 12 H pour la M.S.A. (Mme CHEVRIER)
 - . 2ème et 4ème Mardi de 11 H à 12 H pour le Régime Social (Mme LACHAUD).
- **Centre Social - Place de l'Eglise - Rouillé 49.43.99.21**
 - . 1er et 3ème Vendredi de 10 H à 12 H pour la M.S.A.
 - . Le Lundi de 9 H à 10 H pour le Régime Général
- **Conseillère en économie sociale et familiale -
Place de la Mairie - Lusignan - Melle VIROLLEAU 49.43.39.66**
1er Mercredi de chaque mois de 10 H à 12 H

LOGEMENT - URBANISME :

- **Direction Départementale de l'Équipement (DDE)**
 - . Aide au Logement (ANAH),
5, rue Arthur Ranc à Poitiers 49.55.63.63
- **Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL)**
16 bis rue Boncenne à Poitiers 49.88.31.93
- **Régie d'Électricité (RSIEDV) :**
 - . Service Technique :
19, rue Portes Rouges - Vivonne 49.43.41.47
 - . Service Facturation :
4, rue Paul Guillon - Poitiers 49.44.79.00
- **O.P.A.H. du Canton de Lusignan 49.41.28.72**
 - . Agence Technique Départementale (M. AUCHER)
1er Mercredi de chaque mois de 10 H 45 à 12 H
à la mairie de Jazeneuil

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Pour les bals :

- *par les associations locales **Gratuit**
- *par les associations extérieures à la commune **500 F.**

Pour les banquets et repas de nocés :

- *par les associations locales **Gratuit**
- *par les gens de la commune :
 - .petite salle **250 F.**
 - .grande salle **450 F.**
- *par les jeunes de la commune (-18 ans)
 - .petite salle **150 F.**
 - .grande salle **240 F.**

(La présence d'une ou plusieurs personnes adultes responsables est exigée).

- *par les personnes et associations extérieures à la commune :
 - .petite salle **350 F.**
 - .grande salle **600 F.**

Pour les vins d'honneur : **100 F.**

Ces tarifs comprennent l'utilisation si nécessaire de la cuisine, de la vaisselle et des couverts.

A ceux-ci s'ajoute une somme pour l'utilisation effective du chauffage de 140 Frs.

S'ajoute également dans tous les cas d'utilisation de la grande salle, une somme pour le nettoyage de 120 Frs.

Pour les entraînements, répétitions, réunions des associations locales, l'utilisation est gratuite à condition de n'utiliser le chauffage qu'à bon escient et en cas d'extrême nécessité.

De la Sonorisation :

- *micros seuls **50 F.**
- *sonorisation complète **150 F.**

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL HORS DE LA SALLE DES FETES

*Par les gens de la commune :

- .Table **5 F.**
- .Chaise **1 F.**
- . Vaisselle et couverts par 25 **50 F.**

* Par les associations et personnes extérieures à la commune :

- .Table **7 F.**
- .Chaise **2 F.**

ETAT-CIVIL

En 1991, nous avons consigné 11 Naissances, célébré 3 Mariages, enregistré 9 Décès.

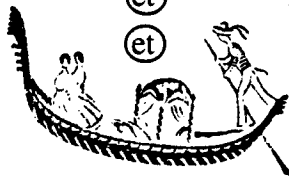
Naissances

DEGEN Mathilde -----	Le Moulin	16 Janvier
DEGEN Guillaume -----	Le Moulin	16 Janvier
RIQUET Mélissa -----	La Pétière	25 Janvier
BONNET William -----	Le Champ de la Croix	24 Février
GOICHON Maud -----	Les Quintardières	26 Février
ANDRE Benjamin -----	Les Hautes Vignes.....	19 Avril
FRUCHARD Cindy -----	Le Châtaignier	20 Juin
POTHET Odile -----	Le Châtaignier	13 Juillet
BELLIN Aloïs -----	Le Pinacle	4 Octobre
DUGLEUX Charlély -----	Les Hautes Vignes.....	29 Septembre
ARNOULD Jennifer -----	Le Bourg	24 Novembre



Mariages

PAPILLIER Pascal	(et)	SIROT Marie-Christine	21 Septembre
CANTEAU Christian	(et)	BERNAUDEAU Laurence	9 Novembre
RIQUET Christian	(et)	GAVINI Marie-Ange	7 Décembre



Décès

GIRARD Raymond -----	Le Bourg	22 Janvier
REY Marie-Jeanne Veuve MERCIER LA CHAPELLE -----	La Pétière	26 Février
FRAIGNEAU Louissette Epouse TRINEL -----	Le Bourg	28 Mars
PASQUIER Alice Veuve BRUNETEAU -----	Le Puy Godet	13 Avril
FUMOLEAU André -----	Le Logis de la Cour	4 Juillet
LESEC Clorinthe Veuve BERNARD -----	Le Pinacle	3 Août
PASQUIER Adonis -----	Le Puy Godet	6 Août
GOURDON Georges -----	La Gaillarderie.....	29 Septembre
GENDREAU Henri -----	Le Pinacle	11 Décembre



BUDGET ET FINANCES

Le Budget Primitif 1991 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 25 Mars sur proposition de la Commission des Finances.

Globalement, ce budget s'équilibre de la manière suivante : **1.699.982 Francs en section de Fonctionnement, 1.354.415 Francs en section d'Investissement**, soit un total de **3.054.397 Francs** en augmentation de 11,1 % par rapport à celui de 1990.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :

** RECETTES **			
LIBELLE	Montant	% du Total	Variation 90-91
-Produits de l'exploitation	80.742	4,7	+ 19,8 %
-Produits domaniaux	35.500	2,1	- 2,7 %
-Produits financiers	11.756	0,7	- 12,8 %
-Recouvrements et subventions	158.950	9,4	+ 5,0 %
-Dotation Globale de Fonctionnement	625.399	36,8	+ 2,8 %
-Impôts indirects	18.300	1,1	0
-Contributions directes	769.335	45,2	+ 3,9 %
	1.699.982		+3,9 %
** DEPENSES **			
LIBELLE	Montant	% du Total	Variation 90-91
-Denrées et fournitures	58.600	3,4	+ 11,6 %
-Frais de personnel	509.100	30,0	- 0,9 %
-Impôts et taxes	6.200	0,4	0
-Travaux et services extérieurs	132.500	7,8	- 11,4 %
-Participations et contingents	220.862	13,0	+ 18,8 %
-Allocations - subventions	30.860	1,8	+ 26,0 %
-Frais de gestion générale	137.550	8,1	+ 2,7 %
-Frais financiers	136.552	8,0	- 3,6 %
-Prélèvement pour dépenses d'investis.	467.758	27,5	+ 9,3 %
	1.699.982		+ 3,9 %

Si l'on enlève les **467.758 Francs** prélevés pour être versés à la section d'investissement, les dépenses réelles de Fonctionnement s'élèvent à la somme de **1.232.224 Francs**, en augmentation de 1,2 % par rapport à 1990.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

En dehors des opérations non affectées (remboursement du capital des emprunts pour 109.877 Francs), les programmes suivants ont été inscrits :

.Achats de matériels	18.400 F.
.Travaux de bâtiments	1.039.841 F.
.Travaux de voirie	157.000 F.

Ces programmes ont été financés de la façon suivante :

.Fonds de compensation de la TVA	104.977 F.
.Subventions du département	302.488 F.
.Subventions de la Région	150.000 F.
.Emprunt long terme	225.000 F.
.Vente de parcelles de lotissement.....	78.000 F.
.Autofinancement	357.881 F.

LES FINANCES COMMUNALES

LES IMPOTS LOCAUX : (Contributions directes), ont représenté 45,2 % des recettes de fonctionnement de la commune.

La loi n° 90-669 du 30 Juillet 1990 a prévu l'actualisation des valeurs locatives servant à la détermination des bases d'imposition des principaux impôts directs locaux (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle). Les opérations de révision qui ont débuté début 91 ne seront terminées qu'en 1993.

Pour l'année 91, les valeurs locatives qui servent de base aux impôts locaux ont été mises à jour par l'application de coefficients nationaux de majoration forfaitaire : 1 pour les propriétés non bâties, 1,01 pour le bâti industriel et 1,03 pour les autres propriétés bâties.

Toutefois, pour que les impôts locaux ne subissent pas un ressaut trop important, un coefficient déflateur de 0,96 a été appliqué sur les taux.

Ce qui explique pour cette année une diminution des taux des quatre taxes locales malgré une augmentation de l'impôt. Le Conseil Municipal a fixé les taux en ménageant une augmentation de l'impôt égale à l'inflation constatée en 1990 soit 3,4 %.

Dans le tableau ci-après, sont portés les taux en vigueur pour l'année 1992, les bases d'imposition correspondantes, et le total de l'impôt collecté par la commune.

	TAUX	BASES D'IMPOSITION	IMPOTS
Taxe d'Habitation	9,13	2.311.000	210.994
Taxe Foncier Bâti	10,57	1.215.420	128.470
Taxe Foncier Non Bâti	26,27	744.430	195.562
Taxe Professionnelle	10,55	1.759.460	185.623
			720.649

* **Le fonds de roulement** : Nous avons terminé l'année 1990 avec un excédent de 74.005 Frs correspondant à quelques travaux en cours et à la trésorerie nécessaire de la Commune.

LES EMPRUNTS

La dette en capital au premier janvier 1991, s'élevait à la somme de 1.437.195 Francs, en diminution de 7,5 % par rapport à 1990.

L'encours de prêts relevant directement du budget communal est de 1.299.629 Francs. L'annuité correspondante est de 206.982 Francs se décomposant en 82.601 Francs de remboursement de capital et 124.331 Francs d'intérêts.

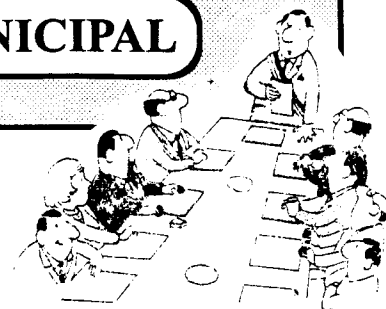
137.566 sont encore comptabilisés et transitent par le budget, mais correspondent à l'ancien service d'eau rétrocédé au syndicat d'alimentation en eau potable de Lusignan qui en paie les charges.



OPERATIONS BUDGETAIRES 91

L'ANNEE 1991 AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Février



- Le Maire rend compte de l'estimation chiffrée par les services de la D.D.A.F. des différents programmes d'assainissement envisagés :

.eaux pluviales village des Touches 120.000 F
.eaux usées village la GAUD 410.000 F
.eaux usées lotissement privé
Champ de la Croix 370.000 F

Au vu du coût total des investissements, le Conseil décide de ne programmer que le village des Touches dans la prochaine tranche d'assainissement et de déposer un dossier de demande de subvention auprès du département.

- Le Maire informe que la sonorisation de la salle des fêtes a été réalisée, mais qu'il serait indispensable de prévoir l'installation d'une armoire verrouillable pour y ranger le matériel - Coût : 2.134 F.

- Le Conseil Municipal engage une discussion sur les difficultés rencontrées à accueillir les gens du voyage sur le terrain de camping.

Le Maire donne connaissance de l'étude réalisée par la D.D.E. pour l'aménagement d'un terrain réservé aux gens du voyage. Le devis s'élève à la somme de 180.153 F. ; les travaux pouvant être subventionnés par divers organismes sociaux.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès des autorités compétentes avant de mener plus avant ce projet.

- L'indemnité de gardiennage de l'église est portée à 588 F. par an.

- Une commission est formée pour étudier l'éventualité du report de l'animation de soirée du 14 Juillet au 14 Août après le feu d'artifice.

- Renouvellement du contrat de balayage avec l'entreprise Espace Services pour 2 heures tous les trimestres. Coût horaire : 390 F. H.T.

- Le Maire informe de la transformation des statuts du syndicat d'initiative de la Vallée de la Vonne. Le Conseil d'Administration sera maintenant formé de neuf personnes élues par l'Assemblée Générale, d'un représentant titulaire et d'un suppléant par commune adhérente.

Sont nommés :

Monique de CLERCQ, titulaire
Jean GAILLARD, suppléant.

- Le Maire indique que le projet de restauration des couvertures en Lauzes de l'Abside et de l'Absidiole de l'église a reçu un avis favorable de la Conférence Administrative Régionale, pour l'octroi d'une aide financière de l'Etat.

La première tranche de travaux programmée pour 1991 a été évaluée à 1.000.000 F., la maîtrise d'ouvrage étant assurée par l'Etat.

Le plan de financement est arrêté de la façon suivante :

Etat	: 350.000 F
Région	: 150.000 F.
Département	: 250.000 F.
Commune	: 250.000 F.

- Le Maire rend compte du projet de révision complète de la signalisation à l'échelon cantonal, qui se divise en trois parties :

.la signalisation directionnelle

.la signalisation touristique pouvant prétendre à l'octroi d'une subvention après signature du Contrat Etat, Région, Département.

.la signalisation RIS (Réseau Information Service)

Le Conseil décide de réaliser dans un premier temps la signalisation directionnelle pour un coût de 20.720 F. TTC.

Séance du 25 Mars

- Le Maire informe le conseil du refus des habitants du lotissement privé du champ de la Croix, d'accepter les propositions communales d'assainissement des eaux usées. Un autre projet pourrait cependant être étudié pour essayer de donner satisfaction aux habitants qui en avaient fait la demande.

- Le Conseil accepte de financer la réfection des toitures des annexes avec les crédits restant au budget après la réfection des toitures du bâtiment principal de la Mairie et des Ecoles. Les travaux sont estimés à 80.298 F. en couverture et zinguerie et à 18.543 F. en menuiserie.

- Le Conseil décide de demander le renouvellement des deux contrats emploi-solidarité pour une durée de 1 an.

- Le Conseil prend connaissance de l'accord de la totalité des subventions demandées pour les enduits des bâtiments communaux, soit 83.943 F. se décomposant en :

-bâtiment Mairie :

11.235 F de l'Etat au titre de la D.G.E.

-bâtiments Communaux :

12.708 F. du Département

-bâtiments Scolaires :

60.000 F. du Département

pour un montant de travaux estimé à 343.748 F.

- La redevance d'assainissement est fixée à 1,20 F. le mètre cube.

- Le Conseil vote à l'unanimité la majoration du taux des taxes locales à 3,4 % et adopte le budget primitif.

- Avis favorable est donné à l'adhésion du SIVOM de Lusignan au "Syndicat d'Etudes de Poitiers Sud" pour la recherche d'une solution au traitement des déchets ménagers.

- Le passage de la Collecte des Compagnons d'Emmaüs est fixé au Mercredi 5 Juin 91. Les Conseillers et les membres du CCAS sont sollicités pour l'organisation de cette journée.

- L'inauguration de la passerelle de Montgoulin est fixée le 20 Avril 1992 à 16 Heures.

Séance du 4 Juin

- Le Conseil décide d'adopter la procédure des marchés négociés pour la dévolution des travaux d'enduits à réaliser sur les bâtiments communaux. Une liste d'entreprises locales est alors sélectionnée.

- Le Conseil décide de mettre des containers à ordures à la disposition des habitants de la Villa Amélie et de la Fon Boudou (seuls villages exclus du circuit de ramassage des ordures à cause de leur éloignement) et de passer une convention avec le SIVOM du Canton de Vouillé qui pourrait assurer la collecte.

- Le Maire fait savoir que le comité du SIVOM s'est prononcé sur la clé de répartition du financement du programme de signalisation touristique :

.50 % potentiel fiscal et population
.50 % en fonction du lieu du site signalé

Les subventions n'ayant pas encore été attribuées, les commandes de panneaux ne peuvent pas être faites.

- Il est décidé de faire l'acquisition d'une débroussailleuse pour l'entretien des espaces verts.

- Le Conseil renouvelle l'exonération de la taxe professionnelle à toute nouvelle entreprise créée sur la commune pour deux années.

Séance du 12 Septembre

- Le compte administratif 1990 est adopté, celui-ci laisse apparaître un résultat net de 474.005 Francs.

- Le maire rend compte de l'avancement des travaux sur les bâtiments annexes de la Mairie et signale les travaux supplémentaires indispensables à cause de la très grande vétusté des charpentes anciennes qu'il est nécessaire de remplacer entièrement.

.plus-value charpente	14.306 F.
.plus-value couverture	4.361 F.
.rétablissement des circuits électriques	1.385 F.

Le Conseil accepte ces travaux supplémentaires.

- Suite à la demande de certains parents d'élèves, il est décidé de mettre une garderie en place à la rentrée. La gestion sera confiée à l'Association des Parents d'Elèves.

- Le Maire informe l'assemblée, que malgré l'intervention de Monsieur BERNARD de la Chambre de Commerce, il n'a pas été possible de trouver un terrain d'entente avec M. et Mme BRAULT pour l'acquisition par la Commune du local de l'ancienne épicerie.

- Le Directeur de l'O.P.A.C. 86 fait savoir qu'il ne donnerait pas suite au projet d'acquisition de la propriété de Madame VIERFOND Lucienne située dans le Bourg de Jazeneuil.

L'O.P.A.C. estime l'immeuble trop délabré pour pouvoir mener à bien une opération de réhabilitation en logements locatifs.

Le Conseil propose alors la réalisation d'une étude, confiée à l'Agence Technique Départementale, pour éclairer l'assemblée municipale sur l'opportunité d'acquisition de cet immeuble par la commune dans le but d'y implanter un commerce de première nécessité au rez-de-chaussée et de réhabiliter un ou plusieurs logements à l'étage.

Séance du 13 Novembre

- Le Conseil décide de changer le matériel informatique de la mairie, celui existant, étant devenu insuffisant pour traiter les nouveaux logiciels de comptabilité. L'ancien ordinateur et son imprimante seront mis à la disposition de l'école et remplacés par un micro-ordinateur ZENITH type 25 X 2040 et une imprimante EPSON type FS 1050 pour un coût total de 55.327 F. TTC.

Une subvention de 12.000 F. est accordée par le Conseil Général pour cette opération.

- Un avenant au marché réfection des bâtiments communaux (lot maçonnerie) sera passé avec la SARL GAILLARD pour un montant de 18.547 F. de travaux supplémentaires.

- Le Conseil décide de reconduire les tarifs municipaux de 1991 pour l'année 1992. Il est cependant décidé d'accorder la gratuité complète aux associations communales pour l'utilisation de la salle des fêtes.

- Le Maire donne lecture de la programmation par la Direction des Affaires Culturelles, d'une nouvelle tranche de travaux de restauration sur l'absidiole de l'église pour un montant de 350.000 F. devant être financée de la façon suivante :

Etat : 35 % ; Région : 15 %, Conseil Général : 25 % ; Commune : 25 %.

Avant de donner son accord, le conseil demande que la part de l'Etat puisse être relevée afin de minorer la participation communale.

- Le budget supplémentaire est voté en équilibre à :

.309.394 F. en section de Fonctionnement
.757.399 F. en section d'Investissement

La trésorerie de la commune pouvant le supporter, l'emprunt prévu au budget primitif ne sera pas réalisé en 1991.

Séance du 19 Décembre

- Le Conseil examine le projet de financement envisagé pour l'acquisition et la rénovation de l'immeuble de Madame VIERFOND dans le bourg.

Estimation de l'immeuble faite par les Services des Domaines : 100.000 F.

Estimation des travaux de rénovation faite par l'Agence Technique Départementale : 710.000 F.

La proposition de financement faite par la D.D.E. s'analyse de la façon suivante :

- Emprunt P.L.A. de 325.230 F. à 5,80 % sur 32 ans
- Emprunt de 100.000 F. à 10 % sur 12 ans
- Subventions 100.000 F.
- Autofinancement de la Commune 220.000 F.

Le Conseil mandate le maire pour poursuivre les démarches en vue de l'acquisition de l'immeuble.

- Le Conseil donne son accord pour la passation d'un avenant au marché réfection des bâtiments communaux (lot menuiserie) pour un montant de 2.750 F. de travaux supplémentaires.

- Il est décidé de demander une subvention au titre de la D.G.E. pour envisager la réfection de la toiture du lavoir.

- L'assemblée décide de ne pas reconduire le contrat de balayage avec la Société Espace Services.

ECOLE ELEMENTAIRE

Pour la présente année scolaire, les 54 enfants des 3 classes se répartissent comme suit :

1°) Classe Maternelle de Madame GAULT

-moyenne section : 8
-petite section : 10
-2 ans : 4
TOTAL : 22

2°) Classe de Madame ALIMARDANI

-grande section : 6
-cours préparatoire : 3
-cours élémentaire 1ère année : 7
TOTAL : 16

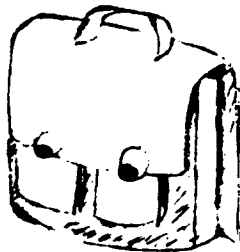
3°) Classe de Monsieur BRANGER

-cours élémentaire 2ème année .. : 9
-cours moyen 1ère année : 3
-cours moyen 2ème année : 4
TOTAL : 16

Pour les 2 ou 3 ans à venir, les effectifs devraient rester stationnaires voire en légère hausse.

Des travaux importants ont été réalisés cette année : ravalement, réfection des charpentes et toitures des préaux et de la salle informatique, clôture, poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux.

En quelques années, notre Collectivité s'est dotée d'un ensemble scolaire neuf des plus agréables où nous pensons qu'il fait bon vivre et... travailler.



B. BRANGER,

Directeur de l'école.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Au cours de ses séances, le Conseil d'Administration a donné son avis sur :

- 6 dossiers d'Aide Médicale gratuite à domicile
- 2 dossiers d'Aide Médicale hospitalière
- 1 demande d'allocation compensatrice pour une tierce personne
- 1 demande d'aide au placement en maison de retraite

LES AUTRES ACTIVITES DU C.C.A.S.

* 11 livres "J'élève mon enfant" de Laurence Pernoud ou "albums de mon enfant" ont été offerts aux parents des nouveaux nés.

* Le 22 mars dernier, le Docteur MARCELLI, pédo-psychiatre spécialiste de l'adolescence, a animé un débat sur cette période charnière qu'est l'adolescence, âge de tous les paradoxes.

* Le 30 Novembre, le C.C.A.S. a reçu les aînés ruraux de la commune autour d'un repas convivial, préparé pour l'occasion par nos spécialistes locales.



Des colis ont été offerts pour ceux qui n'ont pu se déplacer.

* Une fois par mois, une distribution de denrées alimentaires est offerte aux personnes qui rencontrent des difficultés qui nous l'espérons ne seront que passagères.

* Les compagnons d'Emmaüs ont effectué sur notre demande, une collecte de tous nos surplus (papiers, chiffons, meubles...), avec l'aide de bénévoles de la commune. Un repas chaleureux a été servi à l'ensemble des participants.

Vous pouvez également joindre directement les compagnons d'Emmaüs à la Matauderie - 86240 Ligugé - Tél.: 49.53.04.40.

prochainement

**le Vendredi 10 Avril
à 20 H 30, salle des fêtes.**

"Sur le thème de la petite enfance"

avec Madame Christiane Raymond - psychologue

Nous avons déjà eu deux réunions sur les adolescents ; nous vous proposons maintenant de nous intéresser aux plus petits.

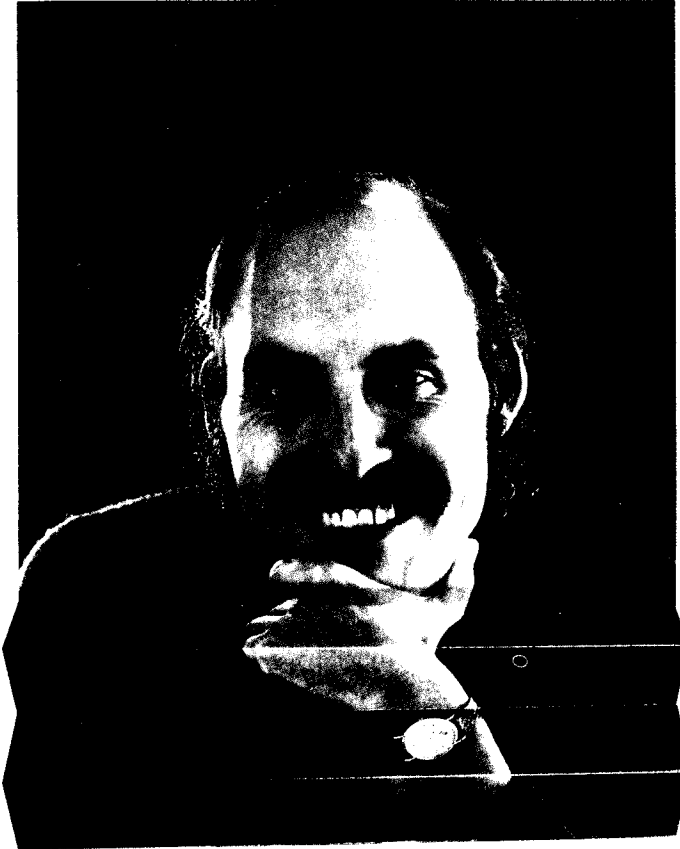
-Que se passe-t'il dans leur petite tête et dans leur coeur ?

-Qu'attendent-ils de nous, que devons nous faire ou ne pas faire ?

Autant de questions passionnantes à échanger.

Ne passons pas à côté de ces occasions qui peuvent nous aider à comprendre nos enfants, et à mieux réaliser notre rôle de parents.

MARC PERRONE



JAZENEUIL, sur un air d'accordéon...

Pour la troisième année consécutive, les habitants du bourg ont pu apprécier l'effervescence qui anima notre village la dernière semaine d'Août.

Chacun a pu entendre ici ou là, un air de valse, de scottish, de polka, de mazurkas, de bourrées, de rondeaux et de branles anciens, qu'il reprenait en fredonnant à son tour.

Et oui, c'était incontestable, l'association ROCAROCOLO était de retour pour la plus grande joie de tous, avec ces quelques cinquante stagiaires venus de tous les horizons pour un bain de culture, autour de Marc PERRONE, Marie-Odile CHAMBRAN, Véronique VALERY.

Les responsables et pensionnaires du Logis de la Cour avaient cette année encore, tout mis en oeuvre pour accueillir au mieux ces inconditionnels de l'accordéon diatonique et de danses traditionnelles.

Le mardi soir, ce fut la municipalité et la population qui les accueillirent autour d'un verre de l'amitié. Les échanges de bonne humeur furent immédiats et une ronde s'est formée spontanément autour des musiciens.

Autre fait marquant pour nos stagiaires le mercredi matin, avec l'arrivée surprise de Philippe Bruno, virtuose québécois de l'accordéon diatonique, ayant appris, de passage dans la Vienne, la présence de Marc PERRONE à Jazeneuil.. Quel scoop émouvant !

Le samedi soir, un bal folk fut organisé avec notre association locale d'Ol tait d'Aut Fé. Sous les doigts du Maître Perrone, comme sur la piste la fête battait son plein, alors que dehors l'orage battait le sien.

L'occasion de clore une semaine de travail intensif, et avant que chacun reparte, des souvenirs plein la tête.

Vivement l'année prochaine !!!

Et pourquoi ne profiteriez vous pas de l'opportunité, pour venir gonfler ce groupe fort sympathique ?

Informations :

**ROCAROCOLO
6, Avenue Parmentier
75011 PARIS**

Tél.: (16.1) 43.79.64.43

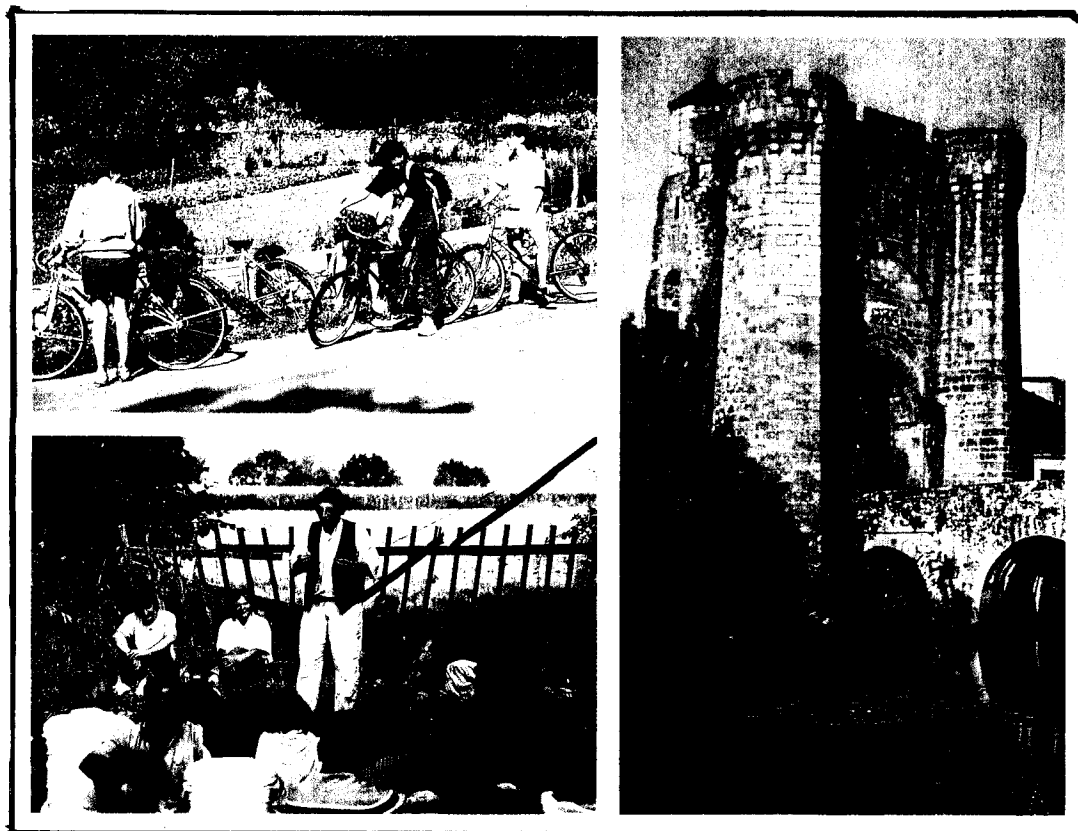
JAZENEUIL, sur les chemins de Saint-Jacques, en gâtine...

Une trentaine de randonneurs se sont retrouvés vers midi le 15 Août dernier, de passage à Jazeneuil.

Partis le matin même de Lusignan, les voyageurs en suivant les chemins qu'empruntaient autrefois les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, devaient rejoindre le site gallo-romain de Sanxay.

Une halte bien méritée à mi-parcours, le temps d'écouter Madame DE CLERCQ raconter quelques récits des légendes de notre passé, de visiter l'église avant de se retrouver sous les ombrages autour de quelques tables bien accueillantes (vu la chaleur) dressées pour l'occasion par la municipalité, et, d'apprécier quelques chants et contes par des artistes suivant ce pèlerinage bien sympathique.

Rappelons que cette randonnée exceptionnelle à la découverte des plus beaux sites naturels et architecturaux de la Vallée de la Vonne et du Pays de Gâtine, était organisée par l'U.P.C.P. (Union pour la Culture Populaire du Poitou-Charentes - Vendée), la ville de Parthenay et le Comité Départemental de randonnée pédestre, dans le cadre des "Randonnées Musicales et Contées", et devait relier Lusignan cité de Mélusine à Saint-Jacques de Parthenay.



JAZENEUIL

à découvrir

LA VIENNE A CŒUR

LETTRE D'INFORMATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA VIENNE

15, rue Carnot - B.P. 287 - 86007 POISSIEUX Cedex - ☎ 49 41 58 22 - NOVEMBRE 1991 - N° 1



LE MUSÉE DE LA MAISON POITEVINE

Dans les trois pièces qui forment le Musée de la Maison Poitevine à Jazeneuil, les bruits retiennent leur respiration. Ouvert depuis quatre ans, ce musée privé est l'oeuvre d'une passion. Marthe Girard se faufile entre la table et le lit, l'armoire et la bonnetière. Elle connaît chaque bibelot auquel s'attache une histoire, des souvenirs que le temps n'a pas encore jauni.

Depuis une dizaine d'années Marthe Girard rassemble patiemment les pièces de ces collections. Beaucoup viennent des greniers familiaux, d'autres ont été données par des amis. Peu ont été achetées "Cela coûte

cher" avoue Mme Girard avec un sourire complice.

Le bâtiment qui abrite le musée de la vie en Poitou au siècle dernier et au début de ce siècle est, selon Marthe Girard, l'ancienne maison du guetteur. Une demeure du XII^e dont la façade fut remaniée au XV^e. De là le guetteur surveillait l'église et la maison des seigneurs de La Morinerie. Pour acquérir cette demeure dans laquelle elle a installé son musée, Mme Girard a vendu une maison qu'elle possédait près de la Vonne.

Non seulement Mme Girard a aménagé les locaux mais durant l'hiver elle répare les

pièces endommagées, refait les mannequins et change la disposition des collections.

La première pièce qui sert d'entrée est la pièce principale dans laquelle Marthe Girard a voulu recréer un intérieur poitevin. Le lit qui jouxte la cheminée fait face à la grande table familiale. Contre les murs se dressent l'armoire et le vaisselier. Des dentelles s'accrochent aux cadres.

Au milieu de la deuxième pièce sur une lourde table de bois, Mme Girard a reconstitué une noce poitevine avec un souci du détail qui lui a fait confectionner de minu-

tieux dessous féminins dont la célèbre "jarretière de la mariée". Autour de ce cortège d'une trentaine de poupées costumées, Marthe Girard a rassemblé plusieurs collections de lampes, de bougeoirs, de coiffes ainsi que des objets de la vie quotidienne rurale. "Beaucoup de musées de campagne proposent des collections d'outils et de machines. Ce que j'ai voulu faire, c'est rendre l'image de la vie quotidienne. D'ailleurs beaucoup d'objets, tous les meubles, étaient dans la famille. Ils ont servi" explique Mme Girard.

La troisième pièce, toute en longueur, renferme une très belle collection de costumes.

Le Musée de la Maison Poitevine est ouvert tous les jours d'avril à octobre et les week-end de novembre à mars de 14 à 19 h.

•••••

JAZENEUIL pris sur le vif

Une histoire qui décoiffe

Il y a quelques jours, Robert Bruneteau, habitant « Le Pinnacle », sur les hauteurs de Jazeneuil, décide de faire une partie de pêche. Botté, coiffé de son béret basque, et vêtu d'un ensemble de pluie, car ce jour là il pleuvait et le vent était assez fort. Canne à lancer à la main, il se dirige vers les rives de la Vonne, près de Mongoulin.

Sans perdre un instant, malgré le temps maussade, il se livre à l'un de ses plaisirs favoris, lorsqu'une rafale de vent le

décoiffe et le béret basque flotte. Désireux de récupérer son couvre-chef, il lance et relace sa ligne en direction du béret dans l'espoir que la culler l'accrochera mais en vain. Par contre il fut stupéfait, car en moulinant sa ligne, il constata une résistance et la ligne fut emportée au large. Aidé d'un autre pêcheur tout proche, Robert a réussi à ramener près du rivage et capturer sa prise, un brochet de 5 livres. Stupéfait et réjoui, il en a oublié son béret qui a sombré.

(Réf. N.R.)

L'ennemi de « Goupil »

Robert pour ses amis, et ils sont nombreux, habite le « Pinnacle » de Jazeneuil depuis quarante ans. Aujourd'hui âgé de 59 ans il nous rappelle qu'il fut ouvrier agricole durant de nombreuses années et c'est vers 1975 qu'il déserte sa profession pour raison de santé. Afin d'occuper ses journées, il s'intéresse à la confection des « bourgnes », « palisses » et « palissons » et d'une vaste région l'on venait lui rendre visite. Retirant sa matière première des buissons (paleine et ronces), la disparition des haies a complètement anéanti son activité. C'est alors qu'il a pensé à devenir piégeur d'animaux nuisibles.

A l'issue d'un stage à la Fédération des chasseurs de la Vienne et grâce à l'appui du maire de l'époque, M. Maurice Sir, il obtient de la préfecture l'autorisation de piéger sur le territoire de la commune tous les nuisibles. Il se lance alors dans la capture des ragondins qui envahissent les rives de la Vonne et capture environ 150 à 200 rongeurs par an.

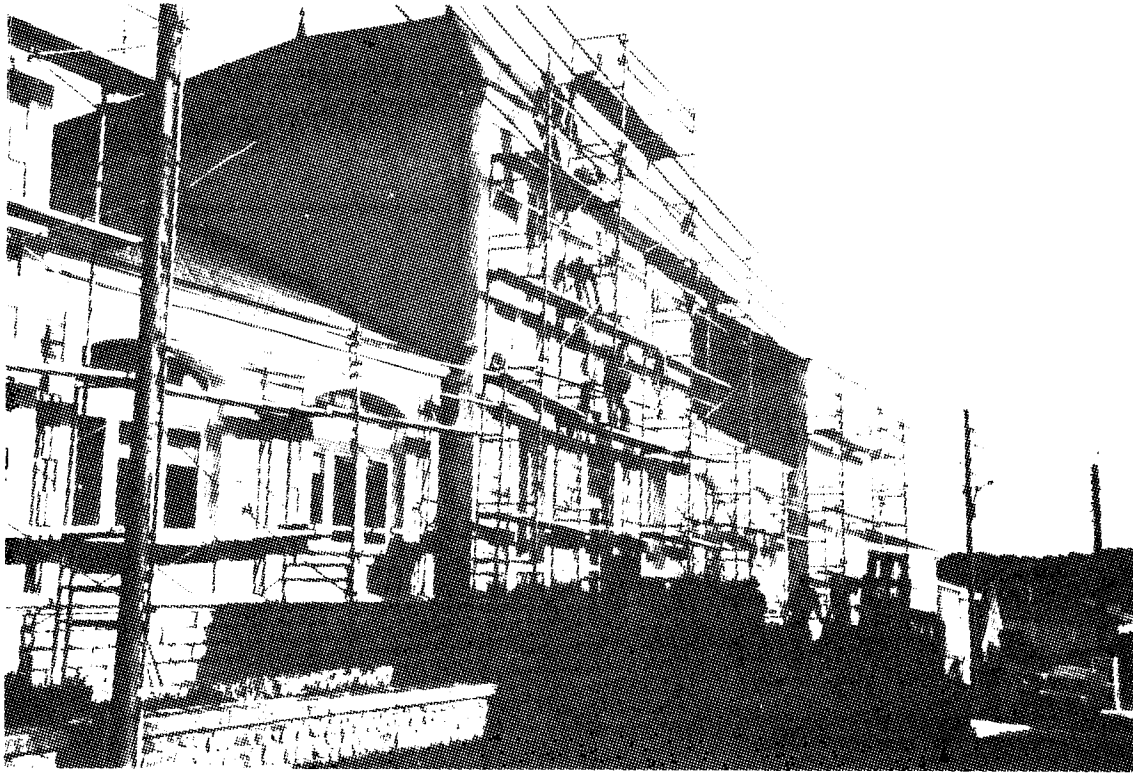
Mais depuis deux ans notre piégeur s'est adjoind une nouvelle spécialité : le piégeage du renard. « M^r Goupil » devra bien se comporter et ne pas se laisser aller par l'odeur alléchante, car autour d'une dizaine de charniers disposés

sur une partie de la commune quatre pièges par charnier attendent le renard à la chasse de sa nourriture.

C'est ainsi que depuis l'ouverture de la chasse notre piégeur professionnel a capturé 18 renards et depuis le début de l'année 153 ragondins et 9 fouines. Et chaque matin dès 7 h par tous les temps, René Bruneteau parcourt rives et plaines à la vérification des pièges.



(Réf. : N.R.)



Rénovation de la Mairie (Septembre 91)

Jazeneuil

A MONTGOULIN

On peut traverser la Vonne sans se mouiller les pieds

C'est en présence de M. Paineau, président du syndicat de Vonne, M. Lionel Huguet, maire de Lusignan et conseiller général, de Mme Annie Hebras, présidente du comité départemental de randonnée pédestre, de Rémy Vierfond, maire de Jazeneuil, de conseillers municipaux, de randonneurs et de Jazeneuillais que la nouvelle passerelle de Montgoulin, permettant de traverser la Vonne, vient d'être inaugurée.

L'ouvrage réalisé par des entreprises locales : Jean Gaillard pour la maçonnerie, Guy Brault pour la menuiserie et Pierre Delavault pour la ferronnerie atteint un coût de l'ordre de 47 000 F. Le financement a été pris en charge au niveau de 20% par le syndicat de Vonne, de 40% par la région et le département, de 40% par la commune.

Jazeneuil possédait, il y a quelques années, 3 autres passerelles. Celle de Montierneuf en très

mauvais état fut détruite, celle de La Vau de Breuil, elle aussi en mauvais état subsiste, celle de Jarnezay fut reconstruite en 1983 grâce à des subventions du comité départemental de randonnée pédestre.

Le syndicat de Vonne regroupe les communes de Sanxay, Curzay-sur-Vonne, Jazeneuil, Lusignan, Celle-l'Évescault, Marigny-Chémereau et Vivonne. Une telle union permet de renforcer l'action au moyen notamment de subventions. La passerelle de Montgoulin a de l'allure et ne dépare pas le paysage a remarqué M. Paineau.

M. Lionel Huguet a, quant à lui, souligné que d'importants efforts d'aménagement rural en particulier des rivières sont faits depuis 3 ou 4 ans par le conseil général. Il a manifesté son intérêt pour le futur barrage de Ménigoute qui devait entre autre réguler le débit de la Vonne. Rappelons que ce projet ne fait pas



Dès que le ruban sera coupé...

24.04.092

l'unanimité et est par ailleurs vivement critiqué.

La passerelle de Montgoulin est située sur le GR 364 reliant les

Sables d'Olonne à la Roche-Posay. En très bon état sur tout le canton, ce chemin sera apprécié des randonneurs pédestres.

Réf.: N.R.

SYNDICAT D'INITIATIVE

**** Année 1991 ****

Monsieur Guy a été élu président du syndicat d'initiative pour notre canton.

Les statuts ont été réformés, et ont développé les relations avec les élus de chaque commune.

Le SIVOM donne son appui, en mettant à la disposition du syndicat d'initiative certaines de ses structures comme l'animation cantonale.

Un emploi C.E.S. permet un bon travail de secrétariat, effectué actuellement par Madame Maria-Sol Griffier, et l'accueil de l'été au local du Syndicat, par Sophie Huvelin et Christophe Dubuc, a été très unanimement apprécié (1.073 visiteurs entre Juillet et Août).

Activités :

.organisation de visites découvertes en pays Mélusin

.un nouveau dépliant a été crée

.une vitrine artisanale au local du syndicat d'initiative propose ou expose les produits de notre région. Vous pouvez l'utiliser si vous avez des produits à promouvoir.

Des produits touristiques se mettent en place entre autres un circuit d'une journée comprenant: visite de la Chèvrerie de Vaugeton avec dégustation, visite de Lusignan déjeuner, puis visite de Jazeneuil, Curzay, Marconnay, et arrêt plus long aux ruines de Sanxay... (circuit souple pouvant s'aménager suivant le temps dont l'on dispose et les touristes que l'on promène...). Madame Foucault des Ruffinières participe à l'animation du S.I. étant partie prenante avec les chambres d'hôtes qu'elle ouvre tout au long de l'année. Le S.I. est ouvert à toute idée, tout projet, toute initiative... Nous avons un village plein de charme, connu avec une église qui s'affiche fréquemment et au loin... Nous pouvons donc et devons être partie prenante du tourisme dans notre région: l'accueil compte beaucoup (mais nous savons être chaleureux) des initiatives?... Pourquoi pas créer des promenades en charrettes à cheval, développer les V.T.T., installer une petite auberge ou une crêperie: de cela, l'on est en manque à tous les alentours...

Il nous reste aussi à remercier Monsieur Parnaudeau André, d'avoir été pendant bien des années, un président actif et dévoué du syndicat d'initiative, il a su le dynamiser et mettre en place bien des actions intéressantes et appréciées, il laisse sa marque dans ce syndicat d'initiative et nous ne l'oublions pas.

Le Syndicat d'Initiative du Pays Mélusin est ouvert les :

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14 H à 18 H
Mercredi de 10 H à 12 H et de 14 H à 16 H**

M. De Clercq

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

A la venue du Printemps, nous voyons notre commune reprendre des couleurs avec l'apparition des fleurs aux fenêtres, aux balcons et dans les cours.

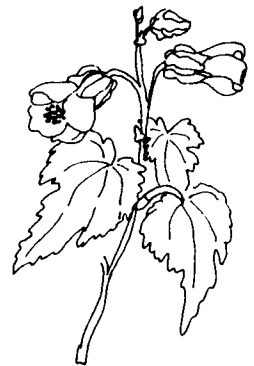
Les jardins eux-mêmes prennent des allures de fête avec la préparation des plantations.

On y trouve des espèces et des variétés bien différentes les unes des autres.

De ce fait la commission qui a été formée pour animer ce concours des maisons fleuries, a eu bien du mal à départager les participants suivant les critères de sélection préétablis. (Travaux d'aménagement, disposition, entretien, originalité des espèces, décors visibles de la rue, couleurs).

Le classement et la distribution des prix se sont faits dans le cadre de la fête du 14 Juillet autour d'un pot de l'amitié, et ont honoré :

- M. et Mme GAULT Georges ----- Les Hautes Vignes
- M. et Mme THOURAINE Francis ----- Les Hautes Vignes
- M. et Mme DUGLEUX Michel ----- Les Hautes Vignes
- M. et Mme TEIXEIRA Joseph ----- La Quinterie
- M. et Mme BOBEAU Hubert ----- Le Bourg
- M. et Mme PAPILLIER Pascal ----- La Vigne
- M. et Mme CLERC Roland ----- Le Châtaignier
- M. et Mme POINT Alain ----- La Chaumelière
- M. RICHARD Jean ----- Le Bourg



Un prix spécial "Hors Concours" a été attribué à M. et Mme DUGLEUX Pascal et à M. et Mme MENNETEAU Jean-Marc, du lotissement du Champ de la Croix, qui ont fait des efforts particuliers pour fleurir les abords de leur cité.

Il faut également profiter de cette occasion pour mettre à l'honneur Messieurs BOBEAU Hubert et GAULT Georges qui assurent l'arrosage quotidien de nos massifs et jardinières.



UN PEU D'INSTRUCTION CIVIQUE...

Faites plus ample connaissance avec
VOTRE DEPARTEMENT ET SON CONSEIL GENERAL
LA REGION POITOU-CHARENTES ET SON CONSEIL REGIONAL

VOTRE DEPARTEMENT ET SON CONSEIL GENERAL

LA VIENNE :
Carte d'Identité

Année 1990
(1er Janvier)



6.990 km²
380.181 Habitants
54 Habitants au km²
3 Arrondissements :
**POITIERS
CHATELLERAULT
MONTMORILLON**
38 Cantons
281 Communes

Secteur primaire (agriculture) : 13 %

Secteur secondaire :

- .Industrie : 20,2 %
- .Bâtiment : 7,6 %

Secteur tertiaire : 59,2 %

Taux de natalité :

11,9 % (France : 13,8 %)

Taux de mortalité :

10,0 % (France : 9,4 %)

Espérance de vie :

- .80 ans et 2 mois pour les femmes
- .72 ans et 8 mois pour les hommes

COMMENT EST ORGANISE LE CONSEIL GENERAL ?

A chaque renouvellement, le Conseil Général procède à l'élection de son Président et des autres membres du Bureau, Vice-Présidents et Secrétaires.

Le Président du Conseil Général est chargé, seul, de l'administration du Département, mais il délègue généralement une partie de ses fonctions aux Vice-Présidents.

Des commissions spécialisées : finances, équipement, urbanisme, éducation, affaires sociales... sont chargées d'étudier les affaires. Un rapporteur présente devant l'Assemblée réunie en séance publique, les travaux et propositions de la Commission. Chaque décision fait l'objet d'une délibération sanctionnée par un vote.

COMMENT EST-IL ELU ?

Le Conseiller Général est élu au suffrage universel par tous les habitants de chacun des cantons.

Qu'est-ce qu'un canton ?

Le canton est une division territoriale du département composé de plusieurs communes, quelquefois d'une seule commune et même d'une partie de commune (cas des grandes villes).

Le canton porte le nom de son chef-lieu, généralement l'agglomération la plus importante.

Le Conseil Général est élu pour 6 ans.

L'ensemble des Conseillers Généraux du département forme l'Assemblée départementale qui prend le nom de Conseil Général.

Le Conseil Général était renouvelé par moitié tous les 3 ans jusqu'à la période transitoire qui a débuté en mars dernier, pour amener le renouvellement de l'ensemble des Conseillers Généraux tous les 6 ans.

En effet, la loi du 11 Décembre 1990 stipule que le mandat des Conseillers Généraux de la série renouvelée en 1985, expirera en mars 1992 (mandat prolongé d'un an).

Seuls seront soumis à renouvellement en mars 1992, les Conseillers Généraux appartenant à cette série. (Le canton de Lusignan auquel vous appartenez élira son Conseiller Général les 22 et 29 Mars 1992).

Le mandat des Conseillers Généraux élus de la série 1988, renouvelable en 1994, sera alors fixé à quatre ans, donc renouvelable en 1998.

C'est donc en 1998 que l'ensemble des Conseillers Généraux sera élu pour 6 ans.

QUELLE EST SON ACTION ?

Le Conseiller Général est le délégué des habitants du canton. Il est à l'écoute des problèmes de chacun et intervient souvent pour améliorer leur vie quotidienne. Il vote en leur nom les décisions qui permettent l'évolution et préparent l'avenir du département :

. Il décide les équipements

De nombreux équipements sont réalisés ou favorisés par le département, ils concernent le réseau routier départemental, la rénovation et la construction des collèges, l'eau et l'assainissement, les hôpitaux, maisons de retraite et foyers, les casernes de gendarmerie, la sécurité civile et la lutte contre l'incendie.

. Il aide les communes

Le département subventionne les communes pour la réalisation de projets d'aménagement ou d'équipement, à caractère sportif, social ou culturel. Le Conseiller Général est l'avocat, auprès du Conseil Général, des communes de son canton pour leurs investissements.

. Il anime la politique sociale du département

C'est le domaine majeur d'intervention des Conseillers Généraux qui se manifeste par toute une série d'aides : aides à l'enfance, à la famille, aux personnes âgées, aux handicapés, ainsi qu'aux cas de détresse nés de la crise économique.

FONCTIONNEMENT

Le Conseil Général a son siège à l'Hôtel du Département, à POITIERS, chef-lieu du département, Place Aristide Briand.

Il se réunit en Assemblée à l'initiative de son Président, au moins 1 fois par trimestre. Les séances sont publiques. Il ne peut délibérer valablement que si la majorité absolue des Conseillers en exercice est présente ou représentée.

Chaque Conseil Général s'organise comme il l'entend. Il établit son règlement intérieur. Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil Général crée un certain nombre de commissions permanentes, qui peuvent varier d'un département à un autre. Chaque commission élit son Président, son Rapporteur. Les réunions des commissions ne sont pas publiques.

Dans notre Département, les commissions se répartissent ainsi :

- Commission de la Solidarité et de l'Action Sociale
- Commission de l'Agriculture et de l'Aménagement Rural
- Commission de la Voirie et des Travaux Publics
- Commission de l'Action Culturelle, Jeunesse et Sports, Tourisme et Vie Associative
- Commission du Plan, Logement, Industrie, Commerce et Artisanat
- Commission de l'Education et de la Formation
- Commission des Transports et des Bâtiments
- Commission du Service Départemental d'Incendie
- Commission des Voeux
- Commission Futuroscope
- Commission des Finances
- Commission de l'Aménagement de l'Espace
- Commission du Tourisme
- Commission Europe

Lorsque la nature d'une affaire l'exige, le Conseil Général peut décider la constitution d'une commission spéciale.

L'ASSEMBLEE

Le Conseil Général est composé de l'Assemblée des Conseillers Généraux réunis en Assemblée Plénière.

Les Conseillers Généraux sont élus pour 6 ans.

Chaque canton élit un Conseiller Général. Le Département de la Vienne étant divisé en 38 cantons, il y a donc 38 Conseillers Généraux.

Le mode de scrutin est le scrutin majoritaire uninominal à 2 tours.

"Nul n'est élu Conseiller Général s'il n'a pas réuni au 1er tour :

- la majorité absolue des suffrages exprimés
- un nombre de suffrages égal au 1/4 des électeurs inscrits"

(article L 193 du Code Electoral).

Si l'élection n'est pas acquise au 1er tour, il est procédé à un second tour. L'élection a lieu alors, à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

Peut être candidat, tout électeur ou électrice âgé de 21 ans et justifiant d'une attache dans le département (domicile ou inscription au rôle d'une des contributions directes au 1er Janvier de l'année dans laquelle se déroule l'élection).

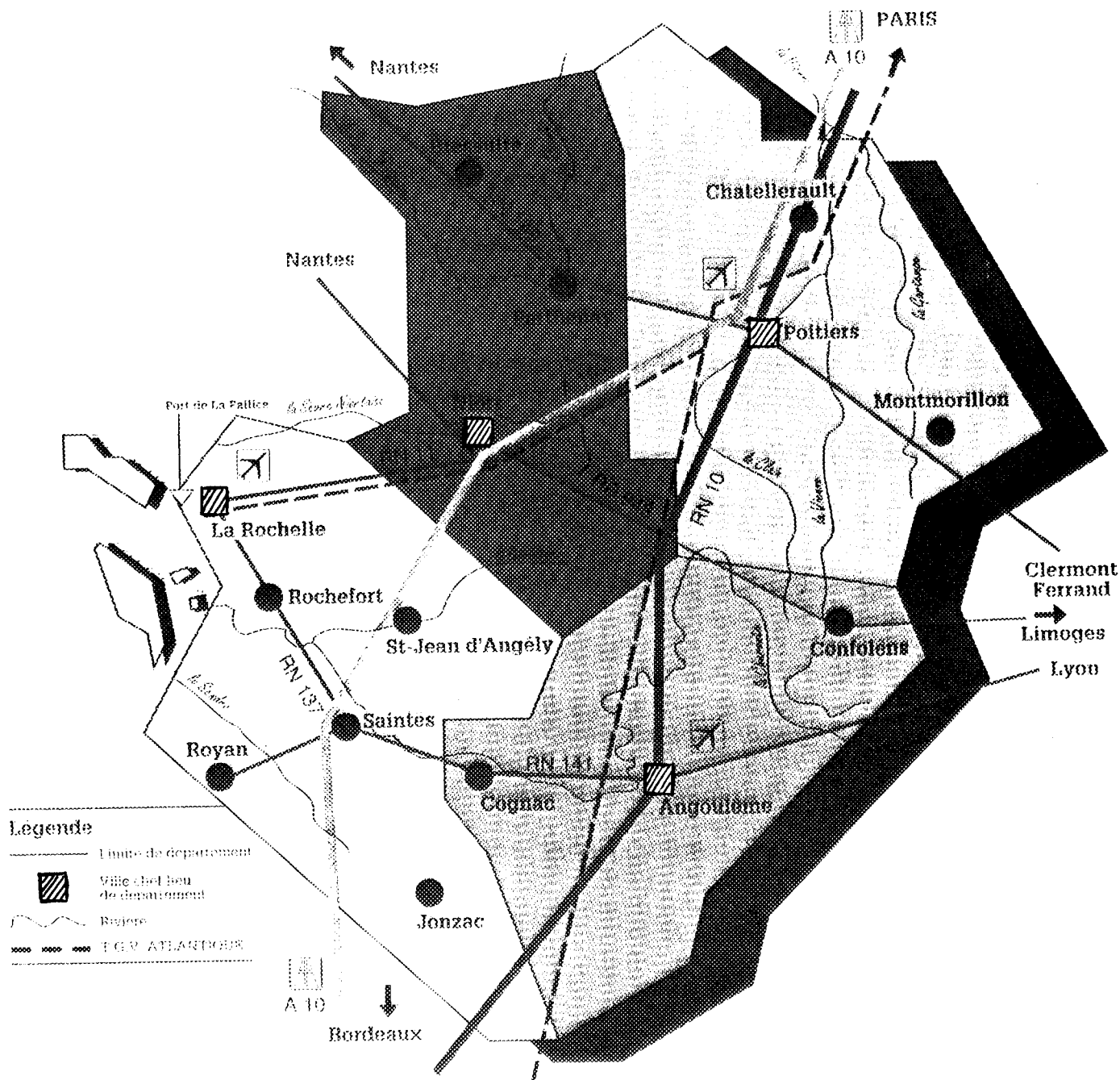
LE BUREAU

Dans la Vienne, il est composé de 18 membres :

- le Président du Conseil Général
- 10 Vice-Présidents
- le Rapporteur Général du Budget
- 6 Secrétaires

Il met en oeuvre, entre les réunions plénières du Conseil Général, les décisions prises par l'Assemblée. Il se réunit au moins une fois par mois et chaque fois qu'une décision urgente doit être prise.

LA REGION POITOU-CHARENTES



COMMENT EST ORGANISE LE CONSEIL REGIONAL ?

POUVOIRS EXECUTIF ET CONSULTATIF

Le Conseil Régional, son Président, le Comité économique et social régional concourent à l'administration de la Région.

LE CONSEIL REGIONAL

Il décide des actions de la Région par ses délibérations.

L'EXECUTIF REGIONAL

Le Président du Conseil Régional instruit les affaires et exécute les décisions du Conseil Régional : il assure le pouvoir exécutif.

Il assure le même rôle que le maire par rapport au Conseil Municipal.

La plus importante décision concerne le Budget annuel.

Le Président prescrit les recettes et ordonne les dépenses de la Région.

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL (C.E.S.R.)

Il est l'assemblée consultative.

Il donne obligatoirement son avis au Conseil Régional sur la préparation, l'exécution du Plan national et régional et les orientations du Budget régional annuel.

Il est composé de 65 représentants socio-professionnels.

LE CONTROLE DES ACTES

Le Préfet de région représentant l'Etat, assure le contrôle de la légalité des actes régionaux.

COMMENT EST-IL ELU ?

Les Conseillers régionaux sont élus pour six ans au suffrage universel direct.

Les prochaines élections auront lieu le 22 Mars 1992.

QUELLE EST SON ACTION ?

Le Conseil Régional met en oeuvre les politiques régionales. Ce sont les actions définies pour la formation des adultes, l'éducation des jeunes, pour le développement industriel et artisanal, l'énergie, le développement agro-alimentaire, rural et maritime, l'aménagement du territoire et la qualité de la vie.

En 1991 le budget global de la Région POITOU-CHARENTES était de 1.170.000.000 F., 975.000.000 F. ont été investis en faveur des politiques de développement, les autres dépenses correspondent à la charge de la dette et au fonctionnement de l'institution.

Le poids des politiques de développement :

- . 656.000.000 Frs : Education, Formation
- . 250.000.000 Frs : Développement Economique
- . 69.000.000 Frs : Qualité de la Vie - Identité

LES RECETTES

Le budget de la Région est financé par la fiscalité, les recettes diverses et l'emprunt.

La Fiscalité :

Les ressources sont issues de quatre taxes régionales : permis de conduire, cartes grises, publicité foncière, impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe professionnelle).

Les Recettes Diverses :

Elles proviennent pour l'essentiel des dotations apportées par l'Etat au titre de l'éducation et de la formation ou des conventions signées par l'Etat avec la Région.

FONCTIONNEMENT

Le Conseil Régional POITOU-CHARENTES a son siège à l'hôtel de Région à POITIERS, 15, rue de l'Ancienne Comédie.

Pour la préparation des décisions qui lui incombe, le Conseil Régional crée un certain nombre de commissions. Chacune d'elle élit son Président, son Rapporteur.

Dans notre Région, les commissions se répartissent ainsi :

.Développement industriel et artisanal, énergie
.Développement agro-alimentaire, rural et maritime
.Education
.Aménagement du territoire et cadre de vie

.Formation professionnelle continue et apprentissage
.Qualité de la vie
.Commission de synthèse, des finances et du Plan
.Commission d'appel d'offres éducation
.Commission communication

L'ASSEMBLEE

En POITOU-CHARENTES, le Conseil Régional compte 53 membres, répartis par département de la façon suivante :

- CHARENTE-----: 12 sièges
- CHARENTE-MARITIME-----: 17 sièges
- DEUX-SEVRES -----: 12 sièges
- VIENNE -----: 12 sièges

LE BUREAU

Il est composé de 19 membres :

- .le Président**
- .le Président d'Honneur**
- .le Président de la Commission des Finances, de synthèse et du Plan**
- .le Rapporteur Général**
- .10 Vice-Présidents**
- . 5 Secrétaires**

**LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE LUSIGNAN
SIGNALE :**

**MODIFICATION DANS LE FONCTIONNEMENT
DES SERVICES GENDARMERIE POMPIERS**

A compter du 01.04.1991, entre 19 H et 7 H, toutes les brigades du département de la VIENNE seront reliées à un centre opérationnel à POITIERS. Ce centre est chargé de traiter tous les appels téléphoniques et de dépêcher les secours.

Ainsi tous les appels sur le 17 - 49.43.31.11 (Gendarmerie) et 18 (Pompiers) ou même toutes demandes à l'entrée du bureau de la brigade sont automatiquement renvoyés sur POITIERS 86.

Afin de faciliter la tâche du personnel du centre et de lui permettre d'agir dans de bonnes conditions ; il est demandé :

.De bien situer les lieux où doivent intervenir les secours (lieu-dit, commune, axe routier...).

.De donner son nom et éventuellement son numéro de téléphone.

.De bien préciser la nature du sinistre (ex.: Accident avec X... véhicules et x... blessés).

(ex.: Incendie de cheminée ou de bâtiment, importance...).

.De n'appeler qu'en cas d'urgence.

.....

L'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (A.D.M.R.)

L'association a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à ceux ou celles qui éprouvent des difficultés pour assurer les tâches de la vie quotidienne : familles, personnes âgées, handicapés.

Pour cela, elle dispose de plusieurs services.

Son action s'étend sur les neuf communes du canton.

AIDES FAMILIALES

Trois aides familiales exercent leurs activités sur l'ensemble du canton. Ce sont de jeunes femmes qui ont suivi une formation spécialisée et sont titulaires d'un diplôme national, de plus, elles suivent une formation continue. Elles peuvent intervenir en cas de maladie, surcharge familiale, grossesse pathologique, ou à la demande d'un organisme social. Lorsque seules des tâches matérielles sont nécessaires, il peut être fait appel à une Auxiliaire Familiale.

La responsable des Aides et Auxiliaires Familiales est : **Madame PIN Marie-Claude**

Route de Vivonne à LUSIGNAN

Tél. 49.43.31.95

AIDES MENAGERES

Les aides ménagères sont recrutées dans chaque commune. Elles aussi suivent des cycles de formation. Leur rôle est très important pour assurer le maintien à domicile de personnes âgées plus ou moins handicapées et souvent en proie à la solitude ; elles peuvent, par leur action, retarder une hospitalisation ou, si celle-ci a eu lieu, hâter le retour à domicile.

Elles apportent un soutien moral et une aide pour les travaux domestiques.

La responsable cantonale est : **Madame BESSON Claude**

Rue Notre-Dame à LUSIGNAN

Tél. 49.43.31.45

Il y a une responsable dans chaque commune.

Pour JAZENEUIL : **Madame BALOGÉ Madeleine**

Les Chatres

Tél. 49.53.50.26



AUXILIAIRES DE SOINS

Les auxiliaires de soins apportent un complément aux soins infirmiers des personnes âgées ; elles travaillent sous le contrôle d'infirmières. Ce sont des aides ménagères qui ont suivi une formation spéciale ; l'une d'elle a acquis le diplôme d'aide soignante.

La responsable est : Madame RIQUET Irène à *CELLE-L'EVESCAULT*

Tél. 49.43.52.56

AUXILIAIRES DE VIE

Elles apportent une aide aux handicapés physiques, quel que soit leur âge, pour le lever, le coucher, la toilette, les déplacements, etc...

Leur recrutement et leur formation sont les mêmes que pour les auxiliaires de soins et la responsable est Madame RIQUET Jean-Claude.

Pour bénéficier de l'aide d'une travailleuse, il faut s'adresser à la responsable qui fournira les renseignements nécessaires à la constitution du dossier ; un certificat médical sera la plupart du temps nécessaire ; les heures de travail peuvent être en partie prises en charge par une caisse dont dépend le demandeur. Ce peut être selon les cas : la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction des Interventions Sanitaires et Sociales, différentes caisses de retraite, etc...

L'association est gérée par un conseil d'administration au sein duquel est élu un bureau.

Les membres du bureau sont :

Président -----	Monsieur JADAS-HECART Julien 30, rue des Chateliers - LUSIGNAN Tél. 49.43.37.10
Vice-Président : -----	Monsieur CHARGELEGUE Edmond CLOUE Tél. 49.43.36.58
Secrétaire : -----	Madame RUAULT Marie-Thérèse 36, Route de Poitiers - LUSIGNAN Tél. 49.43.31.86
Trésoriers : -----	Madame BESSON Claude 17, rue Notre-Dame - LUSIGNAN Tél. 49.43.31.45
	Monsieur BERTIN Georges 25, rue Enjambe - LUSIGNAN Tél. 49.43.60.47

CENTRE DE VIE RURAL
"Le Logis de la Cour"

L'an passé il n'y a pas eu d'article dans le bulletin municipal, le Logis de la Cour est toujours sur la Commune, et il continue de vivre.

86600 JAZENEUIL
Tél. 49.53.56.29

1991 a été marqué pour nous, par le décès d'un de nos résidents, André FUMOLEAU, que certains connaissaient bien dans le bourg.

Cette année nous avons accueilli des personnes de la Commune, trois dans le Cadre des Contrats Emploi Solidarité, en relation avec le C.C.A.S. et la Mairie. Nous le faisons pour aider les gens qui ont des difficultés. Nous espérons pouvoir continuer au fur et à mesure de l'échéance des contrats en cours. Ceci n'est pas une offre d'emploi. Nous traiterons les dossiers avec la Mairie.

Pour ce qui est du Logis de la Cour pour 1992 nous avons l'autorisation de la D.D.A.S.S. d'accueillir cinq personnes en plus. Nous le faisons dans le Cadre du Placement Familial Thérapeutique. (Loi 89-475 du 10 Juillet 1989 - Décrets 90-503 et 90-504 du 22 Juin 1990). Nous devenons donc pour ces cinq personnes une "Communauté d'Accueil Thérapeutique". Les gens nous sont présentés par le C.H.S.V. c'est-à-dire que pour ces personnes le maintien en milieu hospitalier n'a plus sa raison d'être. C'est une formule qui sera de plus en plus développée. Les personnes sont toujours sous la responsabilité de l'hôpital, qui lui, nous verse un prix de journée. Un médecin de l'hôpital vient régulièrement deux fois par mois ainsi qu'un infirmier, qui lui, vient une fois par semaine. Nous aurons donc en 1992 vingt résidents.

Nous remercions les associations et les familles qui en 1991 nous ont renouvelé leur confiance, en organisant leurs banquets au Logis.

Le Directeur,

Luc BRION

EN FEUILLETANT LES ARCHIVES...

- La bataille de Jazeneuil (ou les "leurres" à Jazeneuil)
- Epitaphe du Capitaine Cadillan tué à la rencontre de Jazeneuil
- Sonnet pour la paix

Voici trois textes que nous pouvons situer entre 1560 et 1570 retrouvés cités dans les archives. Il est intéressant pour nous de les rassembler.

D'une même époque, ils ont un même sujet, cette guerre de religion entre protestants et catholiques qui fit tant de ravages dans notre région où l'enjeu était alors le château de Lusignan et ces textes font référence aux combats dans Jazeneuil :

.le premier texte, nous relate la description de "la bataille de Jazeneuil"

.le deuxième texte nous décrit le soldat qui a combattu à cette bataille

.le troisième texte est celui de l'homme-poète qui prend du recul devant les événements, il soupire que "Jazeneuil ait vu nos armées" et qu'il ne puisse "vivre en repos" aimant celle qu'il aime...

3 tableaux qui nous enseignent une époque, mais qui par dessus 400 ans, nous font aussi tendre la main à nos compatriotes d'alors, ils nous ressemblent comme des frères, car ils ont les traits essentiels et immuables que l'on retrouve à travers les temps en tout homme.

.la ruse et l'organisation, la fierté et le courage, le besoin d'aimer et de vivre selon son coeur...

C'est ainsi que de génération en génération ces mêmes expériences se font échos, et ces textes, citant notre village de Jazeneuil, nous aident particulièrement à en témoigner.

- . La Bataille de Jazeneuil
- . Epitaphe
- . Sonnet pour la paix

1. La Bataille de Jazeneuil

En 1568, eut lieu une rencontre des armées ennemies aux environs du Petit-Breuil, village de Rouillé. Le roi avait envoyé en Poitou le duc de Montpensier et le duc d'Anjou avec des forces considérables pour arrêter les excès des protestants. C'était en hiver au mois de Janvier. Toutes les armées catholiques étaient réunies à Châtellerault et le duc d'Anjou décida de venir hiverner aux environs de Rouillé. Avec le gros de l'armée, il vint s'établir à Jazeneuil et Sanxay, tandis que le vicomte de Martigues avec le reste des troupes suivit le chemin de Lusignan-Rouillé-Pamproux, afin de camper en avant de ce bourg.

Le prince de Condé, lui aussi, avait rassemblé toutes ses troupes, et était campé également aux environs de Pamproux. De part et d'autre on s'attendait à un combat pour le lendemain. Mais la nuit venue, le comte de Martigues qui n'avait là que l'avant-garde catholique, fit battre le tambour à la suisse afin de tromper son adversaire sur les forces de sa troupe, puis il ordonna d'attacher aux buissons des bouts de corde, de les allumer afin de donner l'illusion d'un vaste camp. Ceci fait, en pleine nuit, il se retira en silence vers le gros de l'armée au village du Châtaignier, à 1.500 mètres du bourg de Rouillé. A l'aube les protestants reconnurent la ruse, et Condé traversa Rouillé, se dirigeant vers Jazeneuil, où l'amiral de Coligny venait également d'arriver. Tout annonçait une action générale, il n'y eut pourtant que quelques escarmouches.

2. Epitaphe

Epitaphe

du capitaine CADILLAN

tué à la rencontre de Jazeneuil

Passant arrête toy et grave dans ton coeur
Le nom et la vertu d'un brave capitaine
Si jamais il en fut, que la Parque inhumaine
A clos en ce tombeau en sa première fleur.

En cet âge il avait un entendement meur
Un modeste maintien, une accointance humaine
Une assurance, un port, une façon certaine
Qui promettaient de luy une illustre grandeur.

Son nom fut, Signoret de Cadillan, lequel
Par les armes s'est fait en cent lieux immortel
Servant Dieu et le Roy d'une invincible flamme.

Il fut en combattant blessé à Jazeneuil
En la cuisse, d'un plomb ; son corps est au Cercueil
Son nom à la mémoire et Dieu chéríst son âme.

Y. Liberge

"Le siège de Poitiers" 1569

édition Beauchet-Filleau 1846.

3. Sonnet pour la paix

Amour a tellement des flèches enfermées
En mon âme, et ses coups y sont si bien enclos,
Qu'Hélène est tout mon coeur, mon sang et mes propos,
Tant j'ai dedans l'esprit ses beautés imprimées.
Si les Français avaient les âmes allumées.
D'amour ainsi que moy, nous serions à repos :
Les champs de Moncontour n'eussent pourri mes os,
Ny Dreux ny Jazeneuil n'eussent vu nos armées.
Vénus va mignarder les moustaches de Mars,
Conjure ton guerrier par tes bénins regards.
Qu'il nous donne la paix, et de tes bras l'enserme.
Prends pitié des Français, race de tes Troyens
Afin que nous facions en paix la même guerre
Quanchise te faisait sur les monts Idéens.

(Ronsard)

CALENDRIER DE NOS MANIFESTATIONS

1er Février 1992 ----- :	Soirée crêpes "Ol tait d'Aut Fé".
20 Mars 1992 ----- :	Soirée lecture avec le théâtre du Diamant Noir
4 Avril 1992 ----- :	Soirée buffet campagnard "Donneurs de Sang"
10 Avril 1992 ----- :	Débat sur la "Petite Enfance"
8 Mai 1992 ----- :	Tournoi football en sixte - Jazeneuil football club
9 et 10 Mai 1992 ----- :	Fête HISTRA (Histoire et Tradition)
En Juin 1992 ----- :	Tournoi de tennis - NAAJA
14 Juillet 1992 ----- :	Fête Nationale et concours de boules
26 Juillet 1992 ----- :	Kermesse paroissiale
14 Août 1992 ----- : -----	Feu d'artifice sur le chevet de l'église suivi d'un bal populaire à la salle des fêtes.
15 Août 1992 ----- : ACPG	5èmes Jazeneuillades (jeux de plein air) JFC - NAAJA -
14 Novembre 1992 ----- :	Repas dansant "Association Parents d'Elèves"
5 Décembre 1992 ----- :	Repas "Ol tait d'Aut Fé"
13 Décembre 1992 ----- :	Arbre de Noël - "Association Parents d'Elèves"
9 Janvier 1993 ----- :	Théâtre Populaire Pictave "Association Parents d'Elèves"
6 Février 1993 ----- :	Soirée crêpes "Ol tait d'Aut fé".

A NE PAS MANQUER

Une soirée lecture sera organisée le Vendredi 20 Mars prochain à partir de 20 H 30, salle des fêtes de Jazeneuil.

La troupe du Théâtre du Diamant Noir animera cette soirée avec tout le talent qui la caractérise.

Venez nombreux apprécier ces nouvelles soirées qui prennent un remarquable essor.

La troupe effectuera également 2 lectures différentes pour la classe maternelle et pour les classes primaires, autour d'un goûter récréatif.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Président	: Patrice DESVIGNE
Vice-Présidents	: Robert ENARD - Jean-Pierre HUT
Secrétaire	: Marie-Christine SIROP
Vice-Secrétaire	: Jean-Jacques VIAUD
Trésoriers	: Liliane DUGLEUX - Hubert DELAVault
Commissaire aux comptes	: Jean GAILLARD

L'année 1991 restera une année très médiatisée au niveau de la Transfusion Sanguine en France. Il est normal d'informer la population sur les problèmes qui touchent à tel ou tel domaine. Mais il est nécessaire que cette information soit bien faite, et la plus objective possible. Cela n'a pas toujours été le cas sur le S.I.D.A., son mode de transmission et les risques encourus par les donneurs (qui sont nuls). Chaque association a reçu une lettre ouverte signée du Professeur DAUSSET, prix Nobel, qu'il est de notre devoir de diffuser à tous les donneurs :

"Vous savez combien médecins et chercheurs sont fiers de vous. Depuis un demi-siècle vous montrez, par le don du sang désintéressé, ce que peut être l'entraide entre les hommes.

Vous avez et vous continuez de propager autour de vous l'idéal du don bénévole et anonyme. Celui-ci découle du principe bien simple mais formel du respect du corps humain, qui, dans tous ses éléments, n'a pas de prix. Le prix de cession des produits sanguins ne correspond qu'aux frais de contrôle et de conditionnement. Votre sang n'est aucunement commercialisé. Grâce à vous, la France dans ce domaine, a donné l'exemple.

Par votre générosité et votre dévouement, un vaste geste de solidarité nationale s'accomplit chaque jour : 10.000 dons bénévoles vont traiter quotidiennement des milliers de malades, grâce à l'utilisation de diverses fractions du sang. Peu de français en évaluent l'ampleur et surtout l'exemplaire valeur humaine.

Les remous actuels autour de la transfusion sanguine n'ont rien à voir avec votre générosité. Le plus beau geste au monde : le don de soi au bénéfice d'un autre qui souffre, ne peut et ne doit pas être entâché par des considérations étrangères à l'acte du don lui-même.

Quant à moi, qui vous fréquente et vous estime depuis tant d'années, je comprends et partage votre inquiétude. Ne vous découragez pas. Il est essentiel que le système transfusionnel fondé sur votre idéal de bénévolat et d'anonymat reste un modèle pour la France et le devienne pour l'Europe".

A côté de toutes ces informations, que notre association doit diffuser, les activités pour cette année 1991 ont été les suivantes :
.Assemblée générale le 6 Avril, suivie par le traditionnel buffet campagnard, à la Salle des fêtes de Curzay.

Après-midi, thé-dansant le 14 Avril, en remplacement du bal de Février annulé en raison du mauvais temps et de la neige.

Un voyage en Anjou, le 22 Juin, préparé magistralement par Monsieur et Madame GAILLARD, et qui fut une réussite pour toutes les personnes qui sont venues.

L'activité prévue en 1992 comprendra l'Assemblée Générale fixée à Curzay le 15 Février, suivie d'une soirée crêpes, alors que le buffet campagnard se déroulera le 4 Avril 1992. D'autres activités pour 1992 sont en gestation.

Nous avons toujours deux collectes annuelles pour Jazeneuil et Curzay. Un effort de sensibilisation aux collectes sera effectué pour obtenir une plus grande mobilisation des donateurs pour celles-ci. Ce n'est qu'à ce prix que nous pouvons garder une plus grande audience auprès du Centre de Transfusion Sanguine, et obtenir par exemple, le renouvellement d'expériences de plasmaphères, seules ou associées à une collecte de sang total proposée habituellement. Nous disposons d'autocollants pour les personnes intéressées.

Vaccinations gratuites annuelles les derniers mardis d'Avril, Mai et Juin 92 :

A JAZENEUIL et CURZAY.

Le Président,

P. DESVIGNE

ASSOCIATION "OL TAIT D'AUT FE"

OL TAIT D'AUT FE

MOT DE NOTRE PRESIDENTE

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici dans le bulletin municipal pour remercier une fois de plus les personnes qui ont oeuvré au bon déroulement des activités, et à la réussite du souper de l'association "OL TAIT D'AUT FE".

C'est en son nom que je vous adresse tous mes vœux, pour cette nouvelle année 1992.

Christiane LAURIN

**REALISATIONS ET PROJETS — — — —
— — — — DE L'ASSOCIATION**

Septembre 1991 :

Très bonne rentrée pour les groupes de danses folkloriques. Les répétitions de danses ont lieu le vendredi soir salle des fêtes.

Pour les enfants de 20 H à 20 H 30 et les adultes de 20 H 30 à 22 H.

Novembre :

L'assemblée générale a adopté le montant des cotisations, qui sont rappellons le, nécessaire à la bonne marche et au bon fonctionnement de toute association tel que l'assurance de celle-ci, etc...

Le montant des cotisations est de 20 Frs pour les enfants, et de 40 Frs pour les adultes.

Décembre :

Le souper fût un complet succès.

Février 1992 :

Le 1er Février, la veillée crêpes, avec des danses folkloriques, du théâtre Poitevin, sans oublier la dégustation de crêpes.

Juin :

Date à retenir c'est le vendredi 26 Juin que le feu de la St-JEAN aura lieu.

Pour l'animer, les 2 groupes de danses folkloriques, et les musiciens locaux.

Toutes les personnes intéressées par la préparation du bûcher, ou qui veulent participer sous une autre forme, soit en donnant du bois ou des fagots seront les bienvenues.

M. F. COTTO

ORGANIGRAMME _____ _____ "D'OL TAIT D'AUT FE"

Bureau :

Présidente : Mme Christiane LAURIN
Tél. 49.53.57.57

Trésorier : M. Jean FRUCHARD
Tél. 49.53.56.27

Secrétaire : Mme M. France COTTO
Tél. 49.53.54.77

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mmes Christiane LAURIN, M.France COTTO, Martine DELAVault, Gilberte CHARRON, Annie QUITTE, Christiane MORISSON

MM. Jean FRUCHARD, Patrice DESVIGNE, Claude FAUCHER.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Une garderie scolaire à l'école...

L'année scolaire 1991-1992 a vu naître avec elle, la création d'une garderie adaptée aux exigences des familles.

En effet, les activités professionnelles de chacun obligent parfois les parents à laisser pour quelques instants, leurs enfants en dehors des heures scolaires, aussi bien le matin que le soir.

Les enfants sont donc accueillis le matin à partir de 7 H 40 par Mademoiselle TAVEAU Christine, et le soir de 16 H 30 à 18 H 00 par Madame BONNEAU Chantal.

Leurs compétences respectives permettent aux enfants de passer un agréable moment en alternant dessins et collages, jeux et histoires.

La gestion en a été confiée à l'association, au même titre que la restauration scolaire et publique.

L'école est donc maintenant dotée d'un ensemble de services complets avec la garderie, le ramassage et la restauration scolaires.

A ceci s'ajoute l'achèvement des travaux de rénovation sur l'ensemble des bâtiments scolaires entrepris par la Commune (préaux et enduits des bâtiments).

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

-La soirée choucroute avec l'orchestre "Ticket Chic".

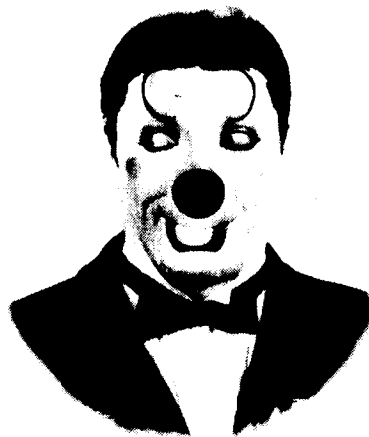
-Un après-midi animé par l'U.P.C.P. sur le thème de l'Agriculture (pour les élèves de l'école uniquement).

.../...

-L'Arbre de Noël avec cette année la compagnie des **TROTTINO CLOWNS!!!**



Monsieur LOYAL



Auguste TROTTINO

Les enfants ont largement apprécié ce spectacle plutôt "humide".

Ci-après le texte qu'ils ont bien voulu rédiger.

-Le théâtre populaire pictave avec la pièce de Marc CAMOLETTI "La Bonne Adresse".

-Le voyage de fin d'année.



La fête de Noël
de l'association des parents d'élèves
de Jazeneuil.



Compte - rendu par la classe GS - CP - CE

Dimanche dernier, 15 décembre, c'était l'arbre de Noël de l'association des parents d'élèves de Jazeneuil.

Nous avons passé un très bon après-midi.

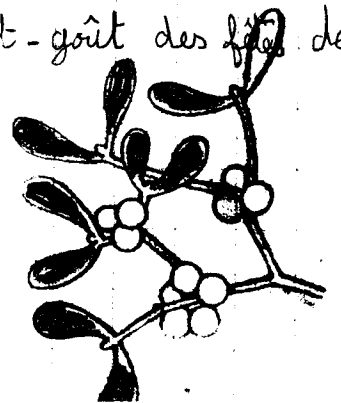
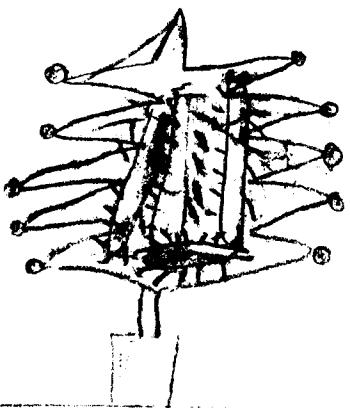
La fête a commencé à 3 heures avec le programme des petits de la maternelles qui ont chanté et dansé. Puis notre classe a participé au spectacle avec des poésies et des chants de Noël.

Les grands ont fini la première partie avec eux aussi des chants et des poésies.

Et l'entracte il y avait de délicieux gâteaux faits par les mamans. Bientôt la deuxième partie de programme a commencé avec les

TROTTINO-Clowns. L'un des clowns, très sérieux, voulait répéter sa leçon de musique mais l'autre ne faisait que des bêtises! Il a presque inondé la scène! Nous avons bien ri mais quelque petits ont eu peur! Enfin le père Noël est arrivé.

Il avait un beau cadeau pour chacun de nous. L'après midi s'est terminé par une tombola et nous sommes rentrés chez nous très contents de cette bonne journée. Voilà un avant-goût des fêtes de Noël bien réussi!



HISTRA

Histra 1992 : 9 et 10 Mai

Assemblée Générale extraordinaire : l'association Histra a tenu le 5 Novembre 1991 une assemblée générale extraordinaire dans le but de modifier quelque peu ses statuts.

Voici les principales modifications adoptées à l'unanimité.

-Il y avait 12 membres dans le Conseil d'Administration, maintenant le C.A. peut être composé de 10 à 18 membres.

-L'objectif de l'association reste bien d'organiser, la fête Histra, mais la mention une fois par an disparaît.

- Dans les thèmes de la fête qui comportaient sports et traditions, il a été rajouté "Histoire la fête s'appelant "His-tra" (histoire et tradition).

-En cas de dissolution de l'association, les biens seraient répartis suivant un accord entre la municipalité et l'association.

-Ceci fait, nous sommes passés au rapport moral et au rapport financier de la fête. Histra 91 avec le thème des Moulins, a été une fête très réussie sur tous les plans ; à noter toutefois, un défaut dont nous sommes conscients, il y a eu trop d'animations le dimanche après-midi, et elles se sont gênées, nous en tiendrons compte.

Après quoi ce furent les élections.

Membres du Conseil d'Administration : 15 membres en font partie : Marthe BEAUCHAMP, Dominique BOUTIN, Gilberte CHARRON, Monique DE CLERCQ, Marie-France COTTO, Ginette

DELAVALT, Patrice DESVIGNE, Roland DEVANNE, Jean FRUCHARD, Jacky GAULT, Christiane LAURIN, Maurice MOINE, Jean MORISSON, Martine HEBRAN-PICHON, Annie QUITTE.

Bureau :

Présidente : Monique De CLERCQ
Vice-Président : Jacky GAULT

Trésorier : Maurice MOINE
Vice-Trésorier : Gilberte CHARRON

Secrétaires : Marie-France COTTO
Marthe BEAUCHAMP

Commissaire aux comptes : Rémy VIERFOND

Suppléante : Geneviève FALLOURD

Invitation à la Noce :

Le nouveau C.A. et l'assemblée se sont mis d'accord pour choisir comme thème pour la prochaine fête "la noce villageoise". vous êtes donc tous invités à la Noce les 9 et 10 Mai.

Il faut garder quelques secrets... Mais déjà nous vous promettons : le souper, les danses, le théâtre, la randonnée pédestre, l'animation du dimanche, tous auront un air de noce...

Préparez des costumes (époque 1900 et quelque...) trouvez des attelages si vous le pouvez... donnez-nous des idées et faites la chasse aux menus, couronnes de mariées, linge, souvenirs, coiffes, photos spécialement celles des noces qui se sont passées à Jazeneuil et aux

Il sera pris grand soin de tout ce que vous nous confierez.

En terminant, je veux remercier du fond du coeur l'association "Ol tait d'au fé" qui est notre cheville ouvrière ainsi que tous ceux qui se donnent sans compter à cette fête, c'est ainsi que notre village peut s'animer quelques jours et être un lieu de rencontre d'amitié et d'accueil.

En ce début d'année, laissez-nous vous exprimer tous nos meilleurs voeux, qui malgré les difficultés et les soucis de toutes sortes qui font souvent la trame de nos vies, nous gardions en nous, tout au long de cette année 1992 la petite flamme, qui éclaire et réchauffe ceux qui nous entourent, et nous entraînera... à la noce à Jazeneuil les 9 et 10 Mai.

N.B. : Plus que jamais soyez vigilants pour vos inscriptions au dîner du Samedi 9. Les places se réservent de plus en plus tôt, et à notre grande tristesse, avec toute la meilleure volonté du monde nous ne pourrons pas faire reculer les murs même pour des cas exceptionnels...

Section A.C.P.G.

Après la guerre de 39-45 les anciens prisonniers se sont réunis pour former une section locale à Jazeneuil.

Nous sommes affiliés à l'Association Départementale de la Vienne dont le siège social se trouve à Poitiers.

Nous continuons encore à porter secours à nos camarades malades.

Du fait que nous nous sentions vieillir nous avons abandonné l'organisation de la fête annuelle du 15 Août que nous avons donnée au Jazeneuil Football Club qui l'a modernisée et ne s'en tire pas trop mal.

Nous continuons à nous réunir pour célébrer les anniversaires du 8 Mai et du 11 Novembre en souvenir de nos morts. Ces réunions se terminent par un banquet traditionnel.

Cette année lors de la cérémonie du 8 Mai, au monument aux morts, notre ami Raymond MARTIN a été décoré de la Croix du Combattant par le Colonel RIQUET.

Depuis deux ans nous organisons aussi un méchoui avec les anciens d'A.F.N. ce qui permet d'amorcer un rapprochement des deux sections.

Cette année nous avons eu à déplorer le décès de notre camarade Adonis PASQUIER.

Notre section se compose encore de 25 anciens prisonniers, 6 veuves, 4 combattants 39-45 un de 14-18. Le père Louis MAGALEYRA, 1 S.T.O., 1 réfractaire, 1 combattant volontaire.

Henri MARTIN



LE MOTO CLUB JAZENEUILLAIS est peu connu sur le canton et pourtant il existe.

En effet, le MOTO-CLUB comprend une douzaine d'adhérents de tous niveaux tant dans l'activité du MOTO-CROSS, que de la MOTO VITESSE. Ces adhérents concourent chaque année pour les divers championnats Régionaux, voire Nationaux ou internationaux.

Nous sommes fiers de voir au club :

-DESNAY Gérald classé 5ème au championnat de FRANCE, Catégorie JUNIOR, 4ème au championnat de ligue 125 cm³

-AUBUGEAU Laurent : 5 records du monde sur roue arrière en duo et en conduite inversée.

Le MOTO CLUB JAZENEUILLAIS soucieux de vulgariser ce genre de sport a ouvert une section de MOB-CROSS (49,9 cm³) pour les jeunes de 14 ans et plus, ce qui nous a permis d'accueillir des groupes de jeunes issus de l'association Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de Poitiers.

Nous remercions les personnalités du S.I.V.O.M. qui nous ont permis chaque année d'organiser une, voire deux épreuves qui ont eu lieu sur le terrain de la PAZIOTTERIE à Coulombiers, terrain gracieusement prêté par le S.I.V.O.M.. Or pour la saison 1992 nous devons trouver un autre terrain pour la continuité de ce sport MOTO pour permettre l'entraînement de nos pilotes et d'organiser des épreuves au niveau National, MOTO ou MOB-CROSS.

Ce sport n'est pas plus dangereux qu'un autre sport.

Pour vous renseigner, venez nous voir.

Une section mob-cross créée à Jazeneuil



Quelques jeunes sont venus découvrir la piste longue de 1,500 km, réalisée sur le terrain du S.I.V.O.M.



JAZENEUIL FOOTBALL CLUB

A la fin de la saison 90-91, en terminant 11ème de sa poule de 2ème Division, le J.F.C. a été condamné à la descente. Il évolue donc cette saison en promotion de 2ème Division.

A mi-parcours, l'équipe compte 4 victoires, 3 nuls et 3 défaites, et se classe en 5ème position de sa poule.

Comme la saison dernière, nous n'avons engagé qu'une seule équipe malgré une augmentation de l'effectif (21 licenciés).

L'augmentation du nombre des joueurs et le rajeunissement de l'équipe sont autant d'éléments qui peuvent nous rendre un peu plus optimistes sur l'avenir d'une seconde équipe.

Pour cela, nous lançons un appel à toutes les personnes qui désireraient se joindre à notre groupe (joueurs, dirigeants, supporters).

A bientôt sur les stades.

J.P. ZYZNIEWSKI

ACTIVITES 1992

Tournoi de sixte ----- : 8 Mai 1992

Méchoui ----- : 28 Juin 1992

Fête annuelle "les Jazeneuillades" ----- : 14 et 15 Août 1992



N. A. A. JA.

Les effectifs de l'association avoisinent la centaine de membres et semblent se stabiliser.

Organigramme du C.A. :

Voici les responsables statutaires avec entre parenthèses leur rôle particulier :

Président	: THOREAU Jacques (coordination-communication)	Tél. 49.43.94.07
Vice-Présidente	: FRUCHARD Michelle (Gymnastique d'entretien)	Tél. 49.43.39.29
Secrétaire	: BONNEAU Chantal (Peinture sur soie)	Tél. 49.53.60.24
Secrétaire-Adjoint	: BONNEAU Michel (Tennis)	Tél. 49.53.60.24
Trésorière	: GAULT Michèle (cyclotourisme)	Tél. 49.76.36.42

Membres :

BILLEROT Thierry (Tennis)	-----	49.43.66.85
BOUGEY Dominique (Peinture sur soie)	-----	49.53.50.85
BOUGEY Henri (Matériel)	-----	49.53.50.85
DELAVALT Christian (Pêche et Rivière)	-----	49.53.52.70
MAILLET Jacques (Randonnée pédestre)	-----	49.52.99.82
RENOU Jean-Luc (Tennis de table)	-----	49.53.53.41
ZYZNIEWSKI Jean-Paul (Estafette)	-----	49.43.39.12

Quelques dates à retenir :

Activités régulières :

- .mardi: 18 H 30 Gymnastique d'Entretien
- .mercredi: 20 H 00 Peinture sur soie

Actions ponctuelles :

- .22 Mars: journée VTT (promotion du circuit)
- .28 Mars: participation au Forum des associations (LUSIGNAN)
- . 9 et 10 Mai: participation interactive à HISTRA
- .23 Mai: début du tournoi tennis
- .14 Juin: concours de pêche
- .27 et 28 Juin: sortie commune cyclo-pédestre (lieu à désigner)
- . 5 Juillet: finale du tournoi de tennis

Reste à définir une date pour la réfection de la passerelle de La Vau de Breuil, les volontaires sont priés de se faire connaître auprès du président.

D'autres dates à définir seront annoncées par voie de presse et par affiches d'information ainsi que l'organisation du championnat de tennis de table.

Ci-dessous l'information des sections randonnée et peinture sur soie.

COMPTE-RENDU SECTION RANDONNEE PEDESTRE NAAJA 91

Les sentiers de petites randonnées et les sentiers de grandes randonnées sillonnant notre commune sont des réalités. Ils contribuent à l'animation de celle-ci. Nous ne pouvons que nous féliciter que la municipalité en soit consciente. Son aide est précieuse dans l'entretien de ces chemins et sentiers.

La section, par son adhésion au comité départemental de la Vienne de Randonnée Pédestre, s'engage tous les ans à entretenir la portion du "GR 364" depuis Sanxay (arènes) jusqu'à Lusignan (RN 11). De plus, si la municipalité apporte sa contribution dans l'entretien des PR de Jazeneuil, il n'en reste pas moins à en effectuer le balisage. Débroussaillage du GR 364, plus balisage de nos PR et du GR, cela nécessite un investissement humain. Nous souhaitons que nos adhérents consacrent deux journées par an pour ce travail.

Cette année 91 a vu la disparition d'un point noir sur nos sentiers : la passerelle de Montgoulin, ce qui va permettre d'investir notre énergie dans d'autres travaux.

L'opération importante reste maintenant la promotion de nos sentiers. Pour cela il est obligatoire de passer par l'édition d'une plaquette. Nous pouvons nous engager à faire un montage financier, mais nous ne pourrions sans aide, éditer ce document. Une première étude montre qu'il sera difficile de descendre sous la barre des 16.000 Frs.

La section durant 91 a organisé 4 sorties :

- .lors de l'inauguration de la passerelle de MONTGOULIN (100 personnes environ)
- .participation à HISTRA
- .participation au rassemblement départemental du Comité de la Vienne à Jaunay-Clan
- .randonnée en haute montagne avec le tour du QUEYRAS en septembre.



Pour l'année 92 nous attendons vos propositions.

Pour l'année 93 nous pourrions réfléchir à une randonnée en Norvège.

Pour la section R.P.

Jacques MAILLET

Section "PEINTURE SUR SOIE"

Créée depuis 5 ans, la section de la peinture sur soie de la NAAJA continue ses activités avec de nouvelles adhérentes.

Chaque mercredi à partir de 20 H., dans une ambiance agréable les participants s'initient et se perfectionnent aux différentes techniques : (peinture avec la gutta, peinture directe, le sel, la paraffine, etc...).

Au cours de l'année 1991, nous avons réalisé 2 expositions, pour présenter tableaux, coussins, écharpes, foulards, vêtements, abat-jour...

La section Peinture sur soie sera présente au forum des associations du 28 Mars à Lusignan ainsi qu'à HISTRA les 9 et 10 Mai.

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Dominique BOUGEY

- Chantal BONNEAU

